Historique du 84e Régiment d'Infanterie

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

BELGIQUE — MARNE — CHAMPAGNE — WOËVRE — AISNE CAMPAGNE D'ORIENT — SERBIE — MACÉDOINE GRECQUE SKRA DI LEGEN — DOBROPOLIE — BULGARIE — TURQUIE

HISTORIQUE

 \mathbf{DU}

84° RÉGIMENT

D'INFANTERIE

PENDANT

LA GUERRE 1914 - 1918

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT

NANCY – PARIS – STRASBOURG

Imprimerie Berger-Levrault numérisation: P. Chagnoux - 2011

AVANT-PROPOS

L'ampleur réservée à cet historique n'a pas permis d'entrer dans les détails, ni de citer tous les actes individuels de courage ou de bravoure. Du reste, combien de soldats sont morts en accomplissant des actions d'éclat et qui garderont toujours le grand anonymat.

Les lecteurs trouveront à la fin de cet opuscule quelques unes des belles citations obtenues par les anciens du 84° régiment d'infanterie, ainsi que la liste des braves, qui pendant cette guerre, sont tombés au champ d'honneur.

2/56

Imprimerie Berger-Levrault numérisation: P. Chagnoux - 2011

HISTORIQUE

DU

84° RÉGIMENT D'INFANTERIE

LE 84° RÉGIMENT D'INFANTERIE

« UN CONTRE DIX »

Cité deux fois à l'ordre de l'armée pour sa brillante conduite devant l'ennemi, a droit au port de la fourragère aux couleurs du ruban de la croix de guerre, pour les motifs suivants :

ORDRE GÉNÉRAL N° 113 DE L'ARMÉE D'ORIENT

Régiment d'une bravoure éprouvée, le 10 mai 1917, a enlevé de la façon la plus brillante les avancées du Skra di Legen et, sous le commandement du lieutenant-colonel BIDOZ, ayant organisé la position, a, le 30 août 1917, malgré les effectifs très réduits, contenu pendant trente-six heures de violentes attaques bulgares, menées par des forces supérieures, soutenues par une très nombreuse artillerie; a finalement forcé l'ennemi à se replier.

ORDRE GÉNÉRAL N° 87 DE L'ARMÉE D'ORIENT

Le 15 septembre 1918, sous les ordres de son chef, le lieutenant-colonel de LANGLADE, dans un terrain particulièrement difficile, le 84^e R. I. s'est lancée avec une admirable vaillance à l'assaut d'une position puissamment fortifiée; a enlevé tous ses objectifs et rompu le front ennemi, s'emparant de 400 prisonniers et d'un important matériel. Se montre toujours digne de sa belle devise conquise en 1809 : « Un contre dix. »

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

ENCADREMENT DU RÉGIMENT AU 5 AOÛT 1914

----0----

ÉTAT-MAJOR

BENOIT Colonel. **OUIN** Médecin-major chef de service. Officier d'approvisionnement. **PINCHAURET FORGES** Capitaine adjoint. **BIRON** Lieutenant chargé des détails. **BENISEAU** Sous-lieutenant porte-drapeau. **CHATON** Chef de musique. **LEGRAND** Sous-lieutenant.

1er BATAILLON

MERX Chef de bataillon.
FICHEUX Médecin aide-major.
SCHOELL Lieutenant mitrailleur.
FRANCHOMME Sous-officier de liaison.

1^{re} compagnie 3^e compagnie **BOSQUETTE** Capitaine MANN Capitaine **GÉNY** Sous-lieut. **POMMERAIS** Lieutenant **DOUCHER** DRUEZ Adj.-chef. **PUJOT** 2^e compagnie 4^e compagnie Capitaine Capitaine **De CHAUVENET HENRIOT** Lieutenant Lieutenant **OUATRE** DELAGE **POCHON DAVAINE VIGNON** Sous-lieut. Sous-lieut. MARTINAGE

2e BATAILLON

JUNG Chef de bataillon.

MONNIER Médecin aide-major.

De TESTA Lieutenant mitrailleur.

LAPRUN Officier de liaison.

Imprimerie Berger-Levrault mumérisation : P. Chagnoux - 2011

	5º compagnie		7º compagnie
DERIGNY	Capitaine	MABILLE	Capitaine
LEMISTRE	Lieutenant	PAQUET	Sous-lieut.
LEFEBVRE	Sous-lieut.	AMIELH	Adjchef.
	6º compagnie		8º compagnie
THOMAS	Capitaine	POTREL	Capitaine
MANGENOT	Lieutenant	DUMAS	Sous-lieut.
MANCERON	Sous-lieut.	DEVAUX	_

3^e BATAILLON

BÉJOT	Chef de bataillon.
BOLE	Médecin aide-major.
REGNAULT	Lieutenant mitrailleur.
TIBERGHIEN	Officier de liaison.

	9º compagnie		11º compagnie
LEMAIRE	Capitaine	RIVIÈRE	Capitaine
CERNEAU	Lieutenant	ANCEY	Lieutenant
PILLOT	_	FONTAINE	Sous-lieut.
		BURCKEL	_
1	'0º compagnie		12º compagnie
OLIVIER	Capitaine	CALOT	Capitaine
CAPELLE	Lieutenant	NISSE	Sous-lieut.
DASSONVILLE	Sous-lieut.	COLONNA	Adjchef.

1914

Le 5 août 1914, le 84e régiment d'infanterie, commandé par le colonel BENOIT, quitte ses garnisons d'Avesnes-sur-Helpe, du Quesnoy et de Landrecies, et s'embarque pour la grande guerre.

Partout, sur le passage des bataillons, une foule enthousiaste acclame les soldats, leur souhaitant bon voyage et bonne chance. Tout le monde est confiant : la brutale agression allemande a renforcé les sentiments patriotiques de tous. Une mâle résolution se lit sur les visages ; une ferme décision règne dans tous les cœurs.

De la gare régulatrice d'Hirson, le régiment est dirigé sur Aubenton où il débarque. Il cantonne ensuite à Flaignes-les-Oliviers, Harys et Estrebay. Du 7 au 13 août, il se trouve dans la région de Charleville, Renwez, Monthermé où il garde les ponts de la Meuse. Le 14, il franchit la frontière belge, et se dirige vers Dinant où le combat est engagé. Des éléments de la III° armér allemande, sous von HAUSEN, ayant essayé de franchir la Meuse à ce point, sont repoussés par les 8° et 148° R. I.

A partir du 15, le régiment garde les abords de **Dinant**. Il doit bientôt quitter cette région pour se porter plus au nord, vers **Namur** et **Charleroi**, où se livre la première grande bataille.

Imprimerie Berger-Levrault numérisation: P. Chagnoux - 2011

Les 22 et 23 août, à Sars-Saint-Laurent et à Saint-Gérard, il soutient le repli des éléments de la V^e armée française, commandée par le général LANREZAC, qui, dans une lutte inégale, déployèrent sans succès la plus brillante valeur.

A partir du **24 août**, les étapes de la retraite de **Belgique** commencent. Les anciens du 84° se rappelleront toujours combien ces longues étapes effectuées avec le manque de nourriture et de sommeil, par une chaleur accablante, furent pénibles. Cependant, le moral du régiment ne faiblira pas et sera toujours excellent. Ses belles qualités d'endurance ne failliront jamais non plus, et ce sera toujours avec une vigueur nouvelle, qu'il reprendra la lutte contre l'envahisseur.

Bataille de Guise (29 et 30 août 1914).

Cette vigueur, il la montre suffisamment au combat de **Guise**, le **29 août**, où, pour la première fois, il est engagé à fond. Le 1^{et} corps d'armée (dont fait partie le 84^e), sous les ordres du général **FRANCHET D'ESPEREY**, remporte, ce jour-là, une des plus belles victoires du début de la campagne. Pendant la journée du **29 août** et la **nuit du 29 au 30**, le 84^e soutient une lutte acharnée. La nuit en particulier, au son des clairons sonnant la charge, il multiplie ses attaques à la baïonnette, sous le feu des mitrailleuses. Mais le **30 août**, alors qu'il est victorieux et fait reculer l'ennemi, il reçoit, sans le comprendre, l'ordre formel de se replier.

Le **2 septembre**, à **Savigny-sur-Ardre**, il est de nouveau engagé avec les A. G. ennemies. Le 3° bataillon, sous les ordres du commandant **BÉJOT**, soutient la lutte et retarde l'ennemi, permettant ainsi au régiment de franchir **la Marne**.

Bataille de la Marne (septembre 1914).

Enfin, le 6 septembre, après avoir bivouaqué à Les Essarts-le-Vicomte, le 84^e, las de reculer, reçoit communication de l'ordre du jour du maréchal JOFFRE:

« Au moment où s'engage la bataille d'où dépend le salut du pays, le moment n'est plus de regarder en arrière ; tous les efforts doivent être employés à attaquer et à refouler l'ennemi. Une troupe qui ne pourra plus avancer devra, coûte que coûte, garder le terrain conquis et se faire tuer sur place, plutôt que de reculer. »

Regarder en arrière! Le régiment qui a pour devise : « Un contre dix » y pense bien! Il a montré à **Guise** une première fois ce dont il était capable. Ses exploits montreront plus tard qu'il était digne de ses anciens.

L'ordre du jour du maréchal **JOFFRE** arrive dans la matinée. Le régiment se trouve alors entre **Les Essarts-le-Vicomte** et **Seu**. Le lieutenant-colonel **CHARPY** vient d'en prendre le commandement. Bientôt nos 75 entrent en action. Le 43° qui était aux A. P. est dépassé. L'artillerie de campagne et l'artillerie lourde allemandes envoient des projectiles à outrance. Le régiment marche toujours. Entre **Seu** et **Châtillon-sur-Morin**, le combat s'engage. Les abords de cette localité sont garnis de mitrailleuses, qui font dans nos rangs de grands ravages. Le 84° progresse toujours, il entre dans **Châtillon**, dont beaucoup de maisons flambent. La guerre de rue, cette guerre meurtrière, commence. Les combats corps à corps se multiplient. Dans la nuit, le régiment est maître de **Châtillon-sur-Morin** et de ses abords.

Le lendemain 7 septembre, il dépasse Esternay, où il peut se rendre compte, par les nombreux

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

blessés soignés au château et à l'église, des pertes que l'ennemi a subies.

Désormais, l'Allemand maudit est en retraite: le 84^e le poursuit l'épée dans les reins, par Maclaunay et Margny (combats de Montmirail). Le 10, il repasse la Marne à Dormans. Le 12, il se trouve à Reims.

C'est dans les environs de **Reims**, que le régiment va se distinguer à nouveau. En effet, les Allemands, qui ont occupé **les forts de Brimont et de Fresnes**, se cramponnent et résistent énergiquement. Les **14**, **15** et **16 septembre**, le 84^e livre des combats acharnés sous **Brimont**: au **champ d'aviation de Bétheny**, au **bois Soulains**. Il subit des pertes extrêmement sérieuses, causées par l'artillerie ennemie, qui, des forts, inonde le terrain de projectiles. Le 84^e tient bon quand même et le **16**, quand, à leur tour, les Allemands veulent attaquer, ils sont repoussés avec de rudes pertes. La belle conduite du régiment, pendant ces journées de durs combats, a été sanctionnée par la citation suivante, obtenue par le chef de corps :

CITATION A L'ORDRE DE L'ARMÉE

Lieutenant-colonel CHARPY: « A commandé son régiment avec la plus grande énergie au cours des combats des 14, 15 et 16 septembre 1914. Attaqué violemment le 16 septembre, a repoussé l'ennemi, en lui infligeant des pertes considérables. »

Une lutte aussi longue et aussi acharnée a épuisé le régiment. Son effectif est des plus réduits. Le 17 septembre, dans la nuit, il est relevé et va cantonner à Courcelles-Saint-Brice et le lendemain 18, à Vantelay, où il reçoit des renforts et se reconstitue.

Après un repos bien mérité, le régiment est placé en première ligne, le 4 octobre, à l'est de Reims, dans les tranchées de La Neuville et du Godat. Désormais, la guerre de tranchées commence. Dans ce secteur, il fait encore les attaques des 13 et 14 octobre sur la cote 100.

Relevé le 1^{er} novembre, il soutient le 9^e régiment de tirailleurs ; il reste dans le secteur de Soupir jusqu'au 2 décembre.

Embarqué à Fère-en-Tardenois le 17, il débarque le 18, à Saint-Hilaire, et va cantonner à Wargemoulin et, le 29, il relève le 7^e régiment d'infanterie, dans le secteur de Beauséjour.

1915

Beauséjour (janvier-février-mars).

Placé, le 29 décembre 1914, dans le secteur de Beauséjour, à jamais mémorable, le 84° va livrer jusqu'au 11 mars 1915 des combats incessants.

Dès le 2 janvier, la 5^e compagnie, soutenue par la 8^e, s'empare de la lisière sud du **bois en Équerre** et du boyau allemand; le **15 janvier**, la 8^e compagnie, avec une section de la 5^e, achève la conquête du **bois en Équerre**. Ces premiers succès nous permettent de porter dans cette région notre première ligne plus de 300 mètres en avant, et de réduire pour les combats ultérieurs la distance d'assaut.

Sur le front du 84°, depuis le nord du **Mesnil-lès-Hurlus** jusqu'à l'est du **bois de Beauséjour**, on travaille fébrilement à l'organisation du terrain. Le **16 février**, le 3° bataillon fait une première

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

attaque, entre **le bois de la Truie** et **le bois des Trois Coupures**. A 10 heures, magnifiquement, comme à l'exercice, les 10° et 12° compagnies, qui étaient sorties à plat ventre en dehors des tranchées, s'élancent à l'assaut et, d'un bond, tombent dans les tranchées ennemies. Elles y livrent avec les défenseurs une lutte sévère. Les pertes sont sérieuses. La 11° compagnie est envoyée en renfort. La 10° compagnie (compagnie de droite) a de lourdes pertes. Les hommes tombent constamment sous les feux d'enfilade venant de la droite. Ayant un effectif des plus réduits, ne pouvant s'organiser sous le feu, elles se replient. Les 11° et 12° compagnies tiennent toujours, malgré le bombardement, les jets de grenades et les coups de feu.

A 16 h.45, deux compagnies du 1^{er} régiment d'infanterie montent à l'attaque, à leur tour, et, soutenues par les feux des 11^e et 12^e, reprennent la tranchée de droite. Le **18 février**, une attaque sous **le bois des Trois Coupures** et ses abords est tentée, mais sans résultat. Le **19 février**, la 4^e compagnie reçoit pour mission de s'emparer de **la tranchée ennemie du « bois Allongé »** pendant que la 9^e compagnie du 1^{er} régiment d'infanterie et la 5^e compagnie du 84^e reprennent l'attaque sur **le bois « des Trois Coupures »**. Cette fois, l'attaque est couronnée de succès.

La 4° compagnie du 84°, sous les ordres du lieutenant **DELAGE**, est formée en deux vagues. Le lieutenant **DELAGE** se place en tête de la première ; le sous-lieutenant **COULMONT**, en tête de la seconde.

A l'heure H, le lieutenant **DELAGE** franchit, le premier, le parapet et s'écrie : « En avant les gars du **Nord**! Vengez votre pays, vengez vos femmes et vos enfants! Vive **la France**! » La 4^e compagnie s'élance sur un glacis de 300 mètres. Les mitrailleuses ennemies entrent en action. Les hommes tombent. Le sous-lieutenant **COULMONT** a la mâchoire fracassée. La tranchée est abordée. Ses défenseurs sont mis hors de combat. Deux mitrailleuses sont prises. Le lieutenant qui les commandait est tué près de ses pièces. La compagnie fait trente-sept prisonniers.

Pendant la nuit, l'ennemi contre-attaque plusieurs fois ; mais, sous les rafales de 75 et sous les feux incessants de la 4° compagnie, il n'a aucun succès. Deux jours après, la 4° compagnie est relevée sur ses positions par des éléments du 51° régiment d'infanterie.

Vers **le bois des Trois Coupures**, les tranchées allemandes sont également conquises : celles à l'ouest du bois par la 9^e compagnie du 1^{er} d'infanterie, celles à l'est par la 5^e du 84^e.

Le 20, le 2° bataillon doit élargir les gains vers l'est; mais, sous les rafales de mitrailleuses allemandes, il ne parvient pas à aborder les positions ennemies. Alors, la 5° compagnie qui a son flanc droit découvert, et qui est avec l'ennemi dans une commune tranchée, se trouve dans une situation critique. Les Allemands, d'abord massés dans le ravin des Cuisines, exécutent contre-attaque sur contre-attaque, pour reprendre leurs tranchées. De multiples grenades tombent sur les défenseurs, qui résistent à outrance. Sous les grenades, sous les coups de fusil, un barrage est fait dans la tranchée conquise, avec des havresacs d'hommes tués, des fusils, de la terre écroulée, etc... Le soldat DHALLUIN, tireur d'élite, se place derrière avec le caporal GOUTIER, les soldats BAUCHE et VANTROYEN, qui lui passent successivement des fusils chargés; de là, il abat les assaillants chaque fois qu'ils se montrent.

En toute hâte, le lieutenant **LEFEBVRE**, qui commande la compagnie, ramène un canon Cellerier. Il est blessé par une grenade, ainsi que le sous-lieutenant **LEDUC**, au moment où il va en tirer parti. L'adjudant **HÉTUIN** prend alors le commandement de la compagnie, qui résiste, jusqu'au moment où elle est relevée par une compagnie du 1^{er} régiment d'infanterie.

Le 1^{er} mars, le 3^e bataillon fait une attaque sur les tranchées du ravin des Cuisines.

Le 2, le 2^e bataillon s'empare des tranchées allemandes, depuis le bois des Trois Coupures jusqu'au boyau en Y.

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

Enfin, le 11 mars, après s'être emparé morceau par morceau de la première ligne allemande, depuis le nord du Mesnil-lès-Hurlus jusqu'au nord du bois de Beauséjour, le régiment est relevé par les 81° et 96°, qui continuent les attaques.

Transporté par camions automobiles à **Montcez**, il jouit pendant quelque temps d'un repos bien gagné.

Le 25 mars, le régiment, qui a revêtu la tenue bleu horizon, est passé en revue et défile devant le maréchal JOFFRE, ainsi que les autres régiments du 1^{er} corps, qui, en Champagne, viennent eux aussi de mener de durs combats.

La Woëvre (avril 1915).

Transporté dans la Woëvre, le 84^e arrive à Verdun le 3 avril. Le 4, il est à Châtillon-sous-les-Côtes; le 5, à Ville-en-Woëvre; et à partir du 6, à Hennemont, où il occupe les tranchées.

Le 16 avril, les 3°, 4°, 5° et 6° compagnies sont chargées d'attaquer, en première vague, les tranchées allemandes de la lisière du bois de Pareids, entre la route Hennemont – Parfondrupt et le ruisseau de Butil.

Les positions allemandes sont à plus de 900 mètres de la tranchée de départ. La veille, des éléments de la 1^{re} brigade ont échoué. Des cadavres jonchent le terrain.

A 19 heures, les quatre compagnies s'élancent. Bientôt elles sont soumises à un feu violent de mitrailleuses. Cela n'empêche pas la progression, qui atteint les réseaux de fils de fer. Ces derniers sont intacts. Sous le feu des mitrailleuses qui est incessant, les compagnies creusent la terre et s'organisent. Au jour, une tranchée est créée, mais à cause de la nature du terrain, les hommes sont dans l'eau jusqu'aux genoux.

Le 19, le régiment est relevé et transporté dans le secteur de Berry-au-Bac - Sapigneul.

Le 1^{er} mai 1915, la 4^e compagnie est citée à l'ordre du régiment avec le motif suivant : La 4^e compagnie du 84^e R. I., commandée par le lieutenant **DELAGE** :

« Le 19 février 1915 a pris d'un seul élan une tranchée ennemie, après une charge de 300 mètres à la baïonnette. A fait 37 prisonniers et s'est emparée de deux mitrailleuses et d'une grande quantité de fusils et de munitions. A organisé la position conquise et s'y est maintenue pendant deux jours et deux nuits malgré les assauts répétés de l'ennemi.

« Le **16 avril**, a progressé de 900 mètres par une attaque de nuit, malgré un feu violent de mitrailleuses et a organisé le terrain conquis. »

Sapigneul - Berry-au-Bac.

Après avoir été relevé dans le secteur de **la Woëvre**, le 84^e régiment d'infanterie, transporté en **Champagne**, va entrer en ligne, sur le front de **Sapigneul** – **Berry-au-Bac**, où il restera jusqu'au moment de son départ pour **l'Orient**.

Le lieutenant-colonel breveté CHARPY, qui, depuis le 6 septembre 1914, commandait le régiment, est nommé sous-chef d'état-major du 1^{er} corps d'armée et remplacé dans son commandement par le lieutenant-colonel breveté LEJAY.

Sous la direction de ce nouveau chef de corps, les travaux d'amélioration et d'organisation du

Imprimerie Berger-Levrault mumérisation : P. Chagnoux - 2011

secteur se poursuivent activement. Les défenses accessoires sont renforcées, les tranchées réfectionnées, les abris multipliés. Les mineurs du **Nord** ne manquent pas de montrer leur talent et leurs aptitudes dans l'exécution des travaux. Bientôt, sous des bombardements sérieux, ils verront leur labeur récompensé, lorsque, utilisant les abris avec leurs camarades, ils ne subiront que des pertes insignifiantes.

Le **12 juin**, le général commandant en chef décide la constitution d'une nouvelle division, la 122°, qui fera partie du 1^{er} corps. Cette 122° division est fournie par la 8° brigade (45° et 148°) et par la 243° brigade, comprenant le 84° et le 284°.

Le **15 juin**, la 243^e brigade est désignée pour constituer une réserve à l'arrière du front. Après la relève, le 84^e est cantonné :

L'état-major et le 1er bataillon à Vrigny;

Le 2^e bataillon à **Janvry**;

Le 3^e bataillon à **Germiny**.

A partir du **20 juin**, le régiment perfectionne son instruction par des exercices de détails, des exercices de combats et des marches.

Le **25 juin**, la 243^e brigade est passée en revue par le colonel **TOPART**, commandant la brigade. L'après-midi, à l'occasion de l'anniversaire de la bataille de **Graëtz** (« Un contre dix »), le régiment a repos dans ses cantonnements.

Le **27 juin**, une revue, à laquelle participe le régiment, est passée par le Président de la République et le général **FRANCHET d'ESPEREY**, commandant la V^e armée.

Dans la **nuit du 2 au 3 juillet**, le régiment quitte ses cantonnements pour se porter dans la zone **Cormicy** – **Guyancourt**, où il entreprend des travaux de deuxième position. Le **13**, il relève dans le secteur de **Berry-au-Bac** le 1^{er} régiment d'infanterie. Après la relève, son dispositif est le suivant : poste central du colonel à **Moscou**, près de **Berry-au-Bac**; 2^e bataillon, **cote 108**; 3^e bataillon, **Berry-au-Bac**. Le 1^{er} bataillon, en réserve à **Guyancourt**, continue l'instruction.

Jusqu'au 30 septembre, le régiment reste en ligne. Il continue à améliorer le secteur qui lui est confié. Son activité ne faiblit pas ; son instruction ne cesse pas de se perfectionner. De nombreuses patrouilles sont faites en avant du front, dont certaines en barque, sur l'Aisne.

Dans ce secteur, le régiment apprend la guerre de mines. Il est soumis à des bombardements sérieux exécutés par l'ennemi, avec des obus de tous calibres et des minenwerfer. Sous le feu de l'artillerie adverse, il montre une fois de plus son calme et sa ténacité, en créant, en avant des lignes, des parallèles de départ, en prévision de l'attaque de la cote 108.

Le 3 octobre, après avoir été relevé, il cantonne à Bouleuse, Poilly et Méry-Prémecy.

Le **6 octobre**, le chef de corps reçoit un ordre dans lequel il est prescrit au 84° de se porter dans la direction de **Cumières**. En fin de marche, l'état-major, la C. H. R. et le 2° bataillon cantonnent à **Cumières**, les 1^{er} et 3° bataillons à **Hautvillers**.

Le 7, le régiment reçoit l'ordre de se porter à Tours-sur-Marne. Dans l'après-midi du 10, le colonel reçoit l'ordre d'être prêt à faire transporter le régiment en automobiles, à partir de 20 heures. La 122° D. I. étant mise à la disposition du général commandant la II° armée. Le contre-ordre arrive à 19 heures. Jusqu'au 12, le régiment cantonne dans cette localité. A cette date, il reçoit l'ordre de s'embarquer : la traversée de la forêt d'Épernay doit se faire par marches de nuit. Trois trains sont mis à sa disposition, et l'embarquement a lieu, à Épernay, dans un ordre parfait. Les trois trains ont suivi l'itinéraire : Épernay – Sézanne – Juvisy – Les Aubrays – Limoges – Brive – Cahors – Montauban et Toulouse.

Débarqués le 14, à Toulouse, les bataillons occupent ensuite les cantonnements suivants :

1er bataillon : Cugnaux ;

Imprimerie Berger-Levrault numérisation: P. Chagnoux - 2011

2º bataillon et C. H. R.: Saint-Simon;

3° bataillon : Cugnaux.

Le 16 octobre, le régiment est avisé officiellement qu'il est destiné pour l'Orient, et qu'il doit se tenir prêt à partir en tête des éléments de la 122° D. I. La période qui s'étend du 16 au 25 octobre, date à laquelle s'effectue l'embarquement pour Toulon, est consacrée à la réorganisation des équipages, qui sont constitués sur un type mixte, comportant des mulets de bât et un nombre restreint de voitures. Des théories pratiques sont faites aux conducteurs sur la conduite des mulets, sur leur harnachement et leur chargement. Des théories pratiques sont faites également sur la façon de monter les tentes.

Le **24 octobre**, le colonel reçoit l'ordre de départ relatif à l'enlèvement du régiment. L'embarquement a lieu à **Toulouse**. Le **27 octobre**, le régiment arrive à **Toulon** et s'embarque immédiatement à savoir :

E.-M. et 1er bataillon sur l'Indiana.

2^e et 3^e bataillons sur la *Provence*.

Après une traversée très calme, sans aucun incident, la *Provence* arrive le 1^{er} novembre à Salonique où les 2^e et 3^e bataillons débarquent. Le lendemain, l'*Indiana* arrive à son tour, et, le 2 novembre, le 84^e en entier est au bivouac au camp de Zeitenlick.

ENCADREMENT DU RÉGIMENT AU 1er NOVEMBRE 1915

----o----

ÉTAT-MAJOR

Lieutenant-colonel, chef de corps. LEJAY **CHATON** Chef de musique. Sous-lieutenant, officier d'approv. **SALETZKI** Lieutenant, officier adjoint. GILLOT OLIVE Médecin chef de service. ROUSSELET Sous-lieutenant, officier payeur. Sous-lieutenant porte-drapeau. **GAUTHIER PÉROT** Vétérinaire. **HENNO** Lieutenant, commandant la C. H. R.

1er BATAILLON

CASTERA Commandant, chef de bat. FICHEUX Médecin aide-major.

Imprimerie Berger-Levrault numérisation: P. Chagnoux - 2011

LABRUMIE	Sous-lieut.	DELVAS	Sous-lieut.
PAILLART	_	WILLEM	_
	2º compagnie		4º compagnie
GOETZ	Cap. Ct Cie	DELAGE	Cap. Ct Cie
FOURMONT	Lieutenant	MITERNIQUE	Lieutenant
BONIFACE	Sous-lieut.	FÉRET	Sous-lieut.
BALLAY		LAGARRIQUE	_
SUREAU			

2^e BATAILLON

BORÉ-VERRIER Commandant, chef de bat. **FEUTRIE** Médecin aide-major.

	5º compagnie		7º compagnie
LEFEBVRE	L ^t C ^t de C ^{ie}	DRUEZ	$L^{t} C^{t} de C^{ie}$
RAULIN	Sous-lieut.	LOIZEAU	Sous-lieut.
HÉTUIN		GODBILLE	_
MAINE			
	6º compagnie		8 ^e compagnie
	o compagnie		
MANGENOT	Cap. C ^t C ^{ie}	MANCERON	Cap. C ^t C ^{ie}
MANGENOT DELAS		MANCERON MERIAU	
	Cap. C ^t C ^{ie}		Cap. Ct Cie

3^e BATAILLON

MERX Commandant, chef de bat.
MASUR Médecin aide-major.

	9º compagnie	10^e	compagnie
PILLOT	Cap. Ct Cie	PINCHAURET	Capitaine
De TOUCHET	Sous-lieut.	LUCAS	Lieutenant
KLING	_	LEBLANC	Sous-lieut.
LARDEMER	_	DEMODE	
	11º compagnie	12°	compagnie
PARIS	Capitaine	LEMISTRE	Capitaine
LACOINTA	Lieutenant	LAMBERT	Sous-lieut.
TORDEUX	Sous-lieut.	BEURIOT	
DUMONT	_	MOUTY	

Imprimerie Berger-Levrault numérisation: P. Chagnoux - 2011

CAMPAGNE D'ORIENT

----0----

Retraite de Serbie (novembre et décembre 1915).

Désormais, c'est en **Orient**, loin de la terre de **France**, dans un pays montagneux et inhospitalier, par des froids de -20° ou des chaleurs de 70° , que le 84° va combattre. De même que sur le front français, il se montrera toujours à hauteur de sa tâche. Nous le verrons bientôt apporter une aide efficace aux Serbes, en les soutenant dans leur retraite. Plus tard, il attaquera les Bulgares avec sa bravoure coutumière et contribuera à obtenir la plus belle récompense qu'on puisse espérer : la victoire.

Dès le 4 novembre, le régiment est embarqué à la gare des Orientaux, à destination de Krivolack. Après débarquement, il se rend dans la région Kom Palikura.

A cette date, la Serbie est envahie par les Bulgares. L'ennemi, sur le Vardar, ne semble pas disposé à entamer une action générale. Mais, après avoir occupé Velès, les Bulgares ont dirigé sur Prilep une brigade mixte, composée de 3 régiments d'infanterie, 1 de cavalerie et de deux groupes d'artillerie, pour attaquer le défilé de Mukos. Tandis que les Serbes doivent arrêter l'adversaire de front, les Français doivent l'attaquer de flanc.

Le 84° reçoit pour mission de tenir d'abord le pont de chemin de fer sur la **Tcherna** et de couvrir ensuite, derrière le 371°, engagé vers **Cicevo** et **Gradsko**. A cet effet, un bataillon est établi sur la rive gauche de la **Tcherna** entre le chemin de fer et la route de **Velès**.

Combats de Huzoran – Arkangel – Cicevo (8-10-12 novembre 1915).

Le 7 novembre, le 371° reçoit l'ordre d'attaquer. Il est soutenu par le 2° bataillon du 84° commandé par le chef de bataillon BORÉ-VERRIER qui, le 8, engage deux compagnies : la 6°, capitaine MANGENOT, et la 7°, lieutenant DRUEZ, sur le piton de Huzoran. Mais bientôt ces deux compagnies subissent des pertes sérieuses causées par le feu des Bulgares qui, d'une tranchée située sur un piton, au sud de Vinicani, prennent l'attaque d'enfilade.

Le lieutenant LEFEBVRE, commandant la 5^e compagnie, reçoit pour mission de s'emparer de la tranchée de Vinicani. Le capitaine MANCERON, avec la 8^e, renforce les 6^e et 7^e. Dans un superbe élan, le piton de Vinicani et le piton de Huzoran sont enlevés. Le commandant BORÉ-VERRIER, deux fois blessé, peut néanmoins garder son commandement. Le capitaine MANGENOT et le lieutenant DRUEZ, blessés, sont évacués.

Le 9, après avoir organisé le terrain conquis, la 5^e compagnie reçoit l'ordre de venir se placer en réserve, près du chef de bataillon. La défense du **piton de Vinicani** est laissée à une compagnie du 371^e.

Vers la fin de la journée, des files interminables de Bulgares dévalent des hauteurs dominant **Huzoran**. La nuit, l'ennemi, qui veut reprendre son terrain, prononce une attaque sur la droite. A l'aube, l'attaque se généralise. Malgré leurs pertes, les Bulgares qui ont pénétré dans **Huzoran**

Imprimerie Berger-Levrault numérisation: P. Chagnoux - 2011

commencent à gravir le piton occupé par le 2° bataillon. Mais, la 5° compagnie, qui, pendant la nuit, s'est retranchée en avant, est sur le flanc droit du piton ; elle les prend d'enfilade en même temps qu'elle fauche ceux qui se présentent sur son front. Sous la vive fusillade qui les assaille de partout, les Bulgares ne peuvent plus progresser.

Pendant ce temps, le même jour, le **10**, l'attaque des hauteurs du **monastère de Cicevo** continuait, confiée au colonel commandant la 243° brigade. Par suite des difficultés rencontrées dans l'attaque, il fut prescrit à la 243° brigade d'effectuer un léger mouvement de repli, vers l'est, pour attendre, dans une meilleure situation, l'entrée en ligne de la 8° brigade.

Dans la **nuit du 11 au 12**, le 2^e bataillon quitte le terrain conquis, sur lequel il venait de résister si vaillamment, pour se porter sur un nouvel emplacement face à **Cicevo**.

Le 12, notre ligne de résistance jalonnait le front de **Krusévica** – **Gradsko**. La veille, une division bulgare s'était mise en route, pour venir au secours des fractions que nos attaques menaçaient.

Le 12, dans la matinée, des masses bulgares descendent d'Arkangel et de Cicevo. Près de 30 bataillons, appartenant à trois divisions différentes, cherchent à jeter à la Tcherna la 243° brigade. Nos 75 font dans les rangs bulgares des coupes sombres. Des sections entières s'écrasent et disparaissent dans la fumée. Des monceaux de cadavres couvrent de taches grises le terrain, devant nos tranchées. Les Bulgares progressent toujours. Il semble impossible de résister à un tel flot humain. Au milieu de l'enfer dans lequel on se trouve, la fusillade crépite. Les cartouches s'épuisent. Les agents de liaison font des prodiges pour assurer, sous la mitraille, le ravitaillement en munitions. L'un d'eux, le soldat DUCHILLIER, a la cuisse fracassée. Qu'importe, les cartouches qu'il porte sont prises par son camarade et arrivent en ligne. Sous la fusillade, sous le feu de l'artillerie ennemie, qui, du monastère d'Arkangel, des collines de Krusevica et de Cicevo-le-Haut arrosent nos positions, nos hommes restent stoïques ; notre front est inébranlable. Grâce au courage et à la vaillance de tous, l'ennemi est repoussé, après avoir subi d'énormes pertes. Une fois de plus le 84° s'est montré digne de sa belle devise « Un contre dix ».

Le général commandant la 122° division décide de relever, de la première ligne, la majeure partie de la 243° brigade, qui, pendant la période de combats des jours précédents, a supporté les efforts principaux de l'ennemi en lui infligeant des pertes considérables.

Le régiment est donc ramené dans les environs du **pont de Vozarci**. Il reçoit pour mission de garder le passage du **pont de la Tcherna** aux unités se repliant. Ce mouvement terminé, le 84^e va s'établir sur la rive droite de la rivière et reçoit l'ordre d'être prêt à faire sauter le pont. La destruction du pont est ordonnée et accomplie le **23 novembre**, à 24 h.30.

Relevé sur ses positions par le 148°, il va ensuite bivouaquer aux abords de **Kavadar**. Le **27**, sous une tempête de neige, il lève le camp pour se rendre à **Krivolak**. Après s'être embarqué à **Krivolak**, le régiment arrive, le **30 novembre**, à **Stroumitza**.

Combats de Gradec (7 et 8 décembre 1915).

Le lieutenant-colonel **LEJAY**, commandant le 84^e, effectue une première reconnaissance dans le secteur, à la tête de pont que doit occuper le régiment. L'occupation défensive est organisée en deux sous-secteurs, sur la rive gauche du **Vardar**, séparés par la coupure du **Ravin Bleu**. En conséquence, le 3e bataillon se porte sur Gradec. Deux compagnies du 1er bataillon et une compagnie de mitrailleuses de brigade se portent à Arazli Ménékli. Le 2e bataillon reçoit la mission

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

d'assurer, provisoirement, la garde de la ligne des hauteurs à l'est et au sud-est du monastère Saint-Nicolas. Le 2 décembre, le contact est pris avec l'ennemi. Une reconnaissance signale que la ligne des tranchées bulgares est établie un peu au sud de Barakli. Le 3, l'artillerie ennemie entre en action. Dans le sous-secteur de Gradec, une attaque bulgare, forte d'un peloton, est exécutée sur un poste du 3° chasseurs d'Afrique. La 12° compagnie intervient par ses feux et l'attaque est repoussée. Le 4 décembre, le 2° bataillon, après avoir laissé la 8° compagnie au monastère Saint-Nicolas, lève le camp et va bivouaquer à 1.500 mètres au sud de Guléli, près de la piste allant de Stroumitza à Arakli. L'état-major du régiment va s'établir à Guléli.

Une patrouille de 6 Bulgares envoyée de Barakli sur Kara-Eliasli est faite prisonnière.

Le 5, un détachement de 50 Bulgares qui s'était avancé dans le secteur d'Arazli, sur la position de Fouille-Bois, se replie dès que le feu est ouvert sur lui. Un des Bulgares est fait prisonnier. Le 6, des patrouilles et des reconnaissances sont effectuées des deux côtés.

Le 7, les Bulgares attaquent d'abord sur la compagnie du 284°, qui était venue en soutien du 3° chasseurs d'Afrique. Cette compagnie doit se replier, et vient s'établir sur les hauteurs, à l'ouest de la Gradeska. L'attaque bulgare se développe et s'étend vers la droite, devant les positions tenues par la compagnie occupant la crête Avenc. Les forces ennemies, engagées de ce côté, sont estimées à 1 bataillon montrant du mordant. La nuit est mouvementée dans le secteur de Gradec. La fusillade est incessante. La position de la 12° compagnie, que commande le capitaine LEMISTRE, devient difficile à tenir. Dans la journée, le 3° bataillon est violemment attaqué par des forces très supérieures. Nos troupes résistent énergiquement. Le soir, le calme se rétablit. Un ordre, reçu dans la soirée, prescrit aux troupes de se replier sur la rive droite du Vardar, par le pont de Stroumitza où le 84° doit se présenter le 9 décembre, à 5 heures, et se diriger sans désemparer au sud de Miletkovo.

Le régiment franchit donc, après s'être décroché, le pont de Stroumitza et se dirige sur Négorci, où il bivouaque, couvert par un peloton du 1^{er} bataillon, et un peloton du 2^e bataillon.

Combats de Kovanec et de Négorci (11 et 12 décembre 1915).

Le **10 décembre**, le 1^{er} bataillon, avec deux sections de la compagnie de mitrailleuses de brigade, reçoit l'ordre de prendre position sur les hauteurs de **la rive droite de la Padorvica**, avec mission de soutenir le 148^e. Le 2^e bataillon va occuper la ligne **Négorci** – **Gurincet**, à la gauche du 1^{er} bataillon

Dans la soirée du 10, une troupe ennemie, évaluée à un régiment, est signalée, dévalant les pentes des pitons situés devant le front du 1^{er} bataillon.

Le 11, de 7 h.30 à 9 heures, l'artillerie bulgare arrose les compagnies de première ligne qui s'étaient rendu compte qu'une infiltration ennemie se produisait sur le front.

A 9 h.15, une vive fusillade éclate et le combat s'engage. L'attaque ennemie se poursuit, avec une violence particulièrement forte sur les 1^{re} et 2^e compagnies. Elle est enrayée par nos feux de mousqueterie.

A midi, l'ennemi, ayant amené des réserves, prononce une deuxième attaque. La 1^{re} compagnie court le danger d'être tournée par sa gauche. Elle reçoit l'ordre de se replier sur le mouvement de terrain en arrière, sous la protection d'un peloton de la 3^e compagnie. En raison des difficultés du terrain, cet ordre arrive tardivement à la 1^{re} compagnie, qui exécute son mouvement dans des conditions assez critiques. Cependant, par suite des lourdes pertes que notre feu lui occasionne,

Imprimerie Berger-Levrault numérisation: P. Chagnoux - 2011

l'ennemi ne peut plus progresser.

Le **12 décembre**, la 243^e brigade reçoit pour mission de couvrir le repli de la 8^e brigade, et de former tête de pont en avant de **Guewguéli**.

La mission confiée au 84° est de tenir la plaine et les hauteurs, qui se trouvent entre le Vardar, la Pardovica et le ruisseau de Négorci (son front s'infléchissant ensuite vers le sud, pour aboutir sur la Sermenli Deresi à peu près à hauteur de Curincet). Les trois bataillons se rendent donc sur leur nouvelle position. Le contact ayant été repris dans la matinée, le combat s'engage.

A midi, le colonel reçoit un ordre, prescrivant aux troupes de se replier immédiatement par **le pont de Guewguéli**. Le décrochage s'exécute avec souplesse manœuvrière, par échelons. Les 5° et 7° compagnies, qui restent engagées les dernières, doivent cependant procéder à une contre-attaque, pour se dégager. La 7°, en particulier, éprouve des difficultés pour rompre le combat. Cependant, elle parvient à passer **le pont de Guewguéli** à 18 heures.

La journée du **12 décembre** marque le dernier combat auquel a pris part le régiment, pendant la retraite de **Serbie**. Arrivés à la frontière grecque, les Bulgares ne continuent plus leurs attaques.

On ne peut laisser sous silence le bel entrain, le courage, l'endurance et l'abnégation dont ont fait preuve les soldats du 84°, pendant ces mois de **novembre** et de **décembre 1915**. Obligés souvent de marcher de nuit, dans un pays montagneux, par une température rigoureuse, ou encore de bivouaquer sous la pluie, ou dans la neige, après de rudes combats, on les retrouve toujours, au moment de l'action, solides au poste ; prêts à faire jusqu'au bout leur devoir, ils ne cèdent jamais le terrain qu'après en avoir reçu l'ordre.

Ils seront récompensés lorsque l'ordre d'attaquer leur sera donné, et qu'ils pourront enfin se lancer à l'assaut des Bulgares, devant lesquels ils ne s'étaient retirés que par suite des nécessités déterminées par le commandement.

Le **13 décembre**, après une longue étape de nuit sur une piste défoncée, le régiment en entier arrive au nord de **Karasuli**, où il dresse son camp.

Le **15**, la brigade reprend son mouvement de repli vers **Salonique**, avec les 156° et 57° D. I., sous la protection d'une arrière-garde, commandée par le lieutenant-colonel **LEJAY**, et fournie par le 84°, les 49° et 59° batteries de montagne, et un demi-escadron divisionnaire.

En conséquence, les dispositions suivantes sont prises :

Le 2° bataillon s'établit à cheval sur la piste allant de **Karasuli** à **Causica**, à 2 km500 au nord de la station de **Karasuli**. Il a la garde du secteur à l'ouest du **lac d'Ardzan**, sur un front d'environ 2 kilomètres.

Le 3° bataillon s'établit à cheval sur la piste allant de **Karasuli** à **Oréovica**, à environ 2 kilomètres au nord de **Karasuli**. Il a la garde du secteur à l'est du **Vardar**, sur un front d'environ 2 kilomètres, et est en liaison, à droite, avec le 2° bataillon. Un poste tient le **pont de Gumendzé**. Le 1^{et} bataillon est en réserve à **Karasuli**, où se tient le lieutenant-colonel.

L'artillerie est répartie entre les deux bataillons de première ligne. La cavalerie est chargée des reconnaissances en avant du front.

Jusqu'au 17 janvier, le régiment va ainsi rester aux avant-postes, en détachement de couverture, à 60 kilomètres du camp retranché. Sa mission est de surveiller les agissements de l'ennemi, et, s'il viole la neutralité grecque, de détruire la voie ferrée, de faire sauter le pont de Gumendzé et de

Imprimerie Berger-Levrault numérisation: P. Chagnoux - 2011

retarder sa marche sur **Salonique**. Cette période ne fut marquée que par quelques escarmouches avec des comitadjids. A cette date, il reçoit l'ordre de se rendre à **Dogandzi**, pour contribuer aux travaux de défense du camp retranché de **Salonique**, reprendre l'instruction et se réorganiser. Il est relevé par le 4^e régiment de chasseurs d'Afrique.

1916

La reprise du contact. Départ de Dogandzi.

Le **8 mars 1916**, le colonel commandant la 243° brigade fait connaître que la brigade (84° et 284°) doit quitter le secteur de **Dogandzi** pour se porter vers **Makukovo**, et y organiser un front défensif, proche de la frontière grecque.

Le départ du 84° a lieu le **12 mars**. Le régiment doit se porter dans la région **Ardzan** – **Dréveno** – **Oréovica**. Il a pour mission : 1° de mettre la main sur **Makukovo** et d'empêcher l'ennemi de continuer ses incursions habituelles dans ce village et sur les hauteurs au nord ; 2° de lui interdire l'accès de **la vallée du Sélemli-Déresi**, ainsi que les contreforts à l'est de la vallée.

Ce mouvement en avant était consécutif à de nouvelles dispositions prises par les Bulgares à la suite d'une inspection du maréchal **MACKENSEN**.

Arrivés à **Karasuli**, le 2° bataillon et la 1^{re} compagnie de mitrailleuses du régiment se portent par **le pont de Gumendzé** sur **Dréveno**, où ils campent. Ces unités sont rejointes, dans la journée, par un peloton du 8° chasseurs d'Afrique et une batterie de montagne. Ces troupes forment un groupement placé sous les ordres du lieutenant-colonel **MAUREL**, du 8° chasseurs d'Afrique.

Le 15, le 2° bataillon, sous les ordres du commandant BORÉ-VERRIER, s'empare des villages de Mayadag et de Kara Sinanci, ainsi que du terrain s'étendant à l'est de cette localité, jusqu'à la rive droite du Vardar.

Sur la rive gauche, le 1^{er} bataillon, sous les ordres du commandant **CASTERA**, se porte, le **13** mars, vers **Smol**, pour y occuper les hauteurs, de façon à couvrir le 3^e bataillon campé à **Oréovica**, ainsi que la 2^e compagnie de mitrailleuses du régiment.

Le **15 mars**, le 3^e bataillon avec la 1^{re} compagnie de mitrailleuses de brigade et un peloton de la 2^e C. M. de brigade, sous les ordres du commandant **MERX**, se portent au nord de **Smol**, pour occuper à la nuit les hauteurs voisines de **Makukovo**.

Dans la soirée, le 1^{er} bataillon va occuper à l'aile droite du 3^e bataillon et en échelon en arrière, des hauteurs situées entre la piste améliorée de **Karasuli** à **Makukovo** et le **Sélemli-Déresi**.

Ainsi, dès le **16 mars**, le régiment a rempli sa mission. Il va s'organiser dans le secteur qu'il occupe, en liaison, à droite, avec le 284^e.

Désormais, sous un climat meurtrier, dans une région malsaine, où les hommes sont décimés par le paludisme, la guerre de tranchée commence en **Orient**.

Le régiment reste dans ce secteur jusqu'au 29 août. Il est relevé par la 67^e brigade d'infanterie anglaise.

Imprimerie Berger-Levrault mumérisation : P. Chagnoux - 2011

Relève des Serbes dans le secteur de Koupa

(7 septembre 1916).

Après être passé sur la rive droite du Vardar, le régiment se rend, par étapes, dans le secteur de Koupa, face au Skra di Legen, où, dans la nuit du 4 au 5 septembre, il relève en entier le 2° régiment serbe. Des ordres sont donnés pour que les bataillons soient constitués à trois compagnies d'infanterie et une compagnie de mitrailleuses. Après réorganisation, l'encadrement du régiment est le suivant :

ENCADREMENT DU RÉGIMENT EN SEPTEMBRE 1916

----O----

ÉTAT-MAJOR

LEJAY	Lieutenant-colonel, chef de corps.
MANCENOT	Capitaine, officier adjoint.
OLIVE	Médecin chef de service.
PICARD	Sous-lieutenant porte-drapeau.
DINDELEUX	Sous-lieutenant, officier d'approv.
ROUSSELET	Slieut., officier chargé des détails.
GILLOT	Lieut., comm. pelot. de pionniers.

1^{er} BATAILLON

CASTERA	Commandt, chef de bat.
LEMISTRE	Capitaine adjudant-major.
FOURNIER	Médecin aide-major.

1° compagnie		3° compagnie	
MITERNIQUE	$L^t C^t de C^{ie}$	POCHON	Cap. Ct Cie
ÉMERY	Sous-lieut.	TORDEUX	Sous-lieut.
LA BRUNIE	_	DELVAS	_
LAURENT	_	WILLEM	_
2º compagnie		1 ^{re} compagnie de mitrailleuses	
KLING	$L^t C^t de C^{ie}$	COURTIER	$L^{t} C^{t} de C^{ie}$
MOUR	Sous-lieut.	DUMOUTIER	Sous-lieut.
LAGARRIQUE	_		
COLOMINES			

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

2^e BATAILLON

BORÉ-VERRIER Commandant, chef de bat.

LEFEBVRE Capitaine adjudant-major.

FEUTRIE Médecin aide-major.

5º compagnie		6º compagnie	
LOIZEAU	Lt Ct de Cie	LAMBERT	Cap. Ct Cie
HÉTUIN	Sous-lieut.	FÉRET	Lieutenant
De St-STABAN	_	DELAS	Sous-lieut.
De BEAUVILLE	_	JAMART	_
7^e c	rompagnie	2º compaş	gnie de mitrailleuses
FOURMOND	Cap. Ct Cie	DELAGE	Cap. Ct Cie
BIDET	Lieutenant	GRIMAULT	Lieutenant
SALETZKI	Sous-lieut.	GUILLY	Sous-lieut.
BLOSSIER			

3^e BATAILLON

PINCHAURET Capit. adj.-major, comm. le bat.

MAZURE Médecin aide-major.

9º compagnie		11º compagnie	
NASICA	$L^{t} C^{t} de C^{ie}$	BIRADES	$L^{t} C^{t} de C^{ie}$
MOUTY	Sous-lieut.	FATOUROS	Lieutenant
SIEGFRIED	_	COLOMBIES	Sous-lieut.
BUCHART	_	DUMONT	
10° compagnie		3 ^e compagnie de mitrailleuses	
LUCAS	Cap. Ct Cie	LOUF	$L^{t} C^{t} de C^{ie}$
CIAVALDINI	Lieutenant	IMBENOTTE	Sous-lieut.
Du BOSC de PE	VRAN Sous-lieut		

1917

Dans le secteur de **Koupa**, la guerre de tranchées recommence avec ses reconnaissances, ses patrouilles, ses bombardements, etc. Dans cette région montagneuse ; ayant de 800 à 900 mètres d'altitude, des pistes, des routes sont créées partout pour assurer le ravitaillement d'une façon convenable et amener l'artillerie, qui permettra bientôt d'attaquer les positions bulgares du **Skra di Legen**.

Imprimerie Berger-Levrault numérisation: P. Chagnoux - 2011

Attaque du Skra (10 mai 1917).

Le 10 mai 1917, la 243° brigade et un détachement de soldats grecs sous les ordres du commandant KARASEVDA, se portent à l'attaque du Skra di Legen.

Dès 3 heures, les trois bataillons du 84° exécutent leur marche d'approche avec beaucoup d'ordre et dans le plus grand silence.

A 4 h.30, heure fixée, l'attaque se déclenche sur les premiers objectifs. Un tir d'arrosage d'un quart d'heure avait été exécuté au préalable par l'artillerie de montagne sur les petits postes avancés.

Conformément à sa mission, le détachement **KARASEVDA** s'empare du mur en pierres sèches, et établit une compagnie sur **la croupe des Voltigeurs**, pour couvrir la gauche du bataillon **CASTERA** (1^{er} bataillon).

Le 1^{er} bataillon, une fois maître de ses premiers objectifs, continue sa progression, pour atteindre les groupes nord du **Skra di Legen**, et chercher à avoir des vues directes sur **le Seuil** et **le Tumulus**.

La compagnie de droite progresse sur les côtes ouest du **Skra**, vers la tranchée isolée. Celle de gauche, vers la croupe nord du **ravin du Skra**. La compagnie de renfort, avec un peloton de mitrailleuses et un canon de 37, vers la tête de **ravin de A 11**.

Ce bataillon fut pris, presque tout de suite, à partie par des tirs de barrage violents d'artillerie lourde venant de l'ouest de **Houma**, contre laquelle notre artillerie fut tout à fait impuissante à agir en contre-batterie. Il fut également pris d'enfilade par une batterie de campagne tirant de la direction **Guléma** – **Réka**. En outre, la compagnie de droite, dès son approche du **Skra**, fut bombardée par des minenwerfer. Malgré des pertes sensibles, le 1^{er} bataillon maintint ses positions.

Le 3^e bataillon, sous les ordres du commandant **PINCHAURET**, après s'être rapidement rendu maître de ses premiers objectifs, reprend son attaque pour gagner le pied même des pentes de l'ouvrage du **Skra**.

Ce bataillon a pour axe de marche le ravin de l'Arbre isolé. La 11^e compagnie, à droite, est en liaison avec le 284^e, et la 9^e compagnie, à gauche, est en liaison avec le 1^{er} bataillon; avec la 10^e compagnie et la 3^e C. M. ont été constituées deux compagnies mixtes, comprenant chacune un peloton d'infanterie et un peloton de mitrailleuses. Elles suivent à distance les éléments de tête.

Les compagnies de première ligne, en liaison parfaite, s'élancent avec un élan admirable et un ordre superbe à l'assaut des pentes très raides qu'elles ont à gravir pour atteindre les tranchées sur les crêtes. Elles sont bientôt ralenties par le tir trop court de notre artillerie, à qui il est demandé, par signaux, de l'allonger.

La compagnie de gauche franchit la tranchée du Guet et la tranchée circulaire sud de l'ouvrage. Laissant les opérations de nettoyage aux détachements spéciaux, , elle s'efforce de continuer à progresser vers le nord. Elle est bientôt arrêtée par des feux partant du boyau nord-est, fortement occupé, et dans lequel les abris n'avaient pu être démolis par notre artillerie lourde.

La compagnie de droite franchit en même temps la tranchée flanquante et les tranchées Brunes, malgré des tirs de mitrailleuses établies en VI.

L'entrain des troupes pour fournir ce gros effort, sur un terrain difficile, a été réellement très beau. Les prisonniers faits rendaient eux-mêmes justice à l'ordre admirable dans lequel les compagnies de première ligne avaient donné l'assaut, malgré les tirs de barrage ennemis.

La compagnie mixte de renfort de gauche s'engage alors pour essayer de progresser dans la tranchée ouest de l'ouvrage du Skra, en avant de la 9^e compagnie. Mais dès 8 heures, les minenwerfer entrent en action, en même temps que l'artillerie ennemie tire, fusant, sur les tranchées

Imprimerie Berger-Levrault numérisation: P. Chagnoux - 2011

que nous avons conquises.

Le 284^e vient, lui, de se rendre maître du **Bastion de l'Ouest**. Vers 10 heures, une contre-attaque ennemie venant des **tranchées nord du Skra**, est enrayée par nos feux d'infanterie et d'artillerie.

Le 3° bataillon ne peut plus espérer progresser. Les pertes sensibles éprouvées par les compagnies de première ligne incitent le commandant **PINCHAURET** à les renforcer par les compagnies mixtes. Deux mitrailleuses sont démolies par les torpilles. La situation du 3° bataillon devient d'ailleurs difficile, notre artillerie ne pouvant préparer l'attaque sur **les tranchées nord**, et les hommes arrivant plus que péniblement à se couvrir dans les tranchées conquises, en raison de la nature rocheuse du sol. L'équipe de bombardiers avec les trois mortiers Aasen ont été mis, dès 10 heures, à la disposition du commandant du 3° bataillon, qui ne peut les utiliser en raison de leur faible portée et de l'impossibilité d'établir les chevalets dans le roc.

Dès que le lieutenant-colonel **LEJAY**, commandant le régiment, a acquis la certitude que le 3° bataillon a pris pied dans **les tranchées sud du Skra** et que le 284° tient **le Bastion de l'Ouest**, il fait avancer une compagnie du 2° bataillon (réserve de régiment) et un peloton de la 2° C. M., pour s'établir au nord de **la Croupe boisée**. Ensuite, à 10 h.45, tous renseignements reçus lui permettant de croire qu'aucune contre-attaque ne menace la gauche du régiment, il fait avancer une autre compagnie pour occuper les pentes nord de **la Croupe rocheuse**. Ordre est donné de n'engager ces compagnies qu'en cas de contre-attaque. A 17 h.45, le commandant du 2° bataillon, , commandant **ANTOINAT**, reçoit l'ordre de s'établir avec les unités restées disponibles au pied des pentes de l'ouvrage du **Skra**, de façon à être prêt à intervenir pour soutenir, le cas échéant, le 3° bataillon.

Ces mouvements sont exécutés avec beaucoup d'ordre et sans pertes, en profitant des moments d'accalmie dans les tirs de barrage exécutés par l'artillerie ennemie, pendant toute la journée.

Le tir de l'artillerie ennemie, qui a repris, assez violent, sur tout le front, se concentre, vers 17 heures, sur la face sud du **Skra**. Bientôt, un bombardement intense de grosses torpilles s'y ajoute, puis un tir relativement court, mais très violent, de mitrailleuses et de fusils, partant des tranchées nord et de la tranchée intermédiaire, que la 284° a dû abandonner déjà depuis quelque temps, ainsi que **le Bastion de l'Ouest**, découvrant ainsi le bataillon **PINCHAURET**.

Nos troupes répondent à coups de fusil, mais avant que le tir de barrage de notre artillerie ait eu le temps de se déclencher, des forces importantes d'infanterie bulgare font irruption des tranchées nord et se ruent sur nos troupes, qui, depuis le matin, soutiennent une lutte inégale.

Les compagnies du 3^e bataillon, qui ont perdu la moitié de leurs effectifs, ne peuvent soutenir ce choc formidable et sont obligées d'abandonner les tranchées conquises, descendant les pentes abruptes du **Skra**, sous une vive fusillade et des tirs d'artillerie de tous calibres.

A ce moment, le commandant **PINCHAURET** vient d'envoyer son adjudant-major pour régler le transport du matériel de défenses accessoires et placer la compagnie de renfort du 2^e bataillon mise à sa disposition, en réserve, dans la tranchée du Guet.

Cette compagnie, sous les ordres du sous-lieutenant COLOMINES, était en route. Malgré l'intensité des feux ennemis, elle continue son mouvement en avant avec un entrain admirable et atteint la tranchée du Guet, où elle s'établit, arrêtant ainsi, net, les progrès de la contre-attaque ennemie.

La 7^e compagnie faisait également mouvement de **la Croupe boisée** vers les pentes nord de **la Cuvette du Skra**. Elle marche à la rescousse, le clairon **GUÉRARDELLE** sonnant crânement la charge, et vient prolonger la 6^e compagnie, à droite. La contre-attaque ennemie est définitivement arrêtée. Nos hommes se mettent de suite courageusement à l'œuvre pour organiser une ligne provisoire malgré les difficultés résultant d'un sol rocheux.

Imprimerie Berger-Levrault numérisation: P. Chagnoux - 2011

Le commandant **ANTOINAT** a également continué son mouvement en avant avec le reste de ses troupes disponibles. Il établit sa compagnie de renfort au nord de **la Croupe boisée**, pour se couvrir en arrière et à droite, le 284^e ayant reculé sur **le Piton avancé**.

Entre temps, les éléments du 3e bataillon ont été ralliés et placés en réserve à la disposition du commandant **ANTOINAT**.

Vers 20 h.15, une vive fusillade s'engage sur le Piton avancé. Bientôt, un violent tir de notre artillerie se déclenche sur la droite, venant de la direction de la crête des Pitons, et s'abat en grande partie sur la tranchée du Guet. En quelques instants, la 6° compagnie subit ainsi des pertes assez sérieuses par ce feu, la prenant d'enfilade à droite. Elle doit en conséquence, évacuer la tranchée du Guet et se replier, ainsi que la 7°, environ 200 mètres plus au sud, où elles s'arrêtent face aux tranchées ennemies. Il n'est plus possible, à cette heure tardive, de tenter une nouvelle attaque. Ordre est donc donné en conséquence d'organiser une ligne provisoire pour conserver le terrain conquis.

Alors, la 5° compagnie de renfort relève, en première ligne, la 6° compagnie assez éprouvée, et le détachement reformé, avec les éléments du 3° bataillon, prolonge la 7° compagnie, dès le soir même, avec mission de se relier au 284°, vers la croupe du Piton avancé.

Au cours de la nuit, les reconnaissances de liaison prescrites lui ayant fait constater que le 284° ne tenait plus **le Piton avancé**, le commandant **ANTOINAT** y porte la 6° compagnie (réserve à sa disposition) afin de tenir cette position importante, par laquelle sa droite risque d'être tournée.

Cette 6^e compagnie est relevée par une compagnie du 284^e, dans la soirée du **11 mai**, et vient se replacer en réserve à la disposition du chef de bataillon.

Dès le début de la journée, de l'interrogatoire sommaire des prisonniers ressort nettement la confirmation que les abris et tranchées nord et ouest de **l'ouvrage du Skra di Legen** n'ont pas beaucoup souffert du tir préparatoire de notre artillerie, ce qui a rendu plus âpre la tâche assignée à notre infanterie et facilité à l'ennemi le déclenchement de ses contre-attaques. En outrez, en raison de la situation éloignée des observatoires, notre artillerie ne pouvait et ne devait tirer qu'avec précaution, à si courte distance devant nos troupes.

Les hommes du 84^e, après leur bel élan dans l'attaque, ont fait preuve d'une ténacité courageuse en s'organisant, à la hâte, sur un sol rocheux, et sans aucune ressource possible de matériel à leur portée. Ils vont continuer les jours suivants l'organisation du terrain conquis et quand, les 29 et 30 août, les Bulgares voudront enlever les positions, ils trouveront à qui parler.

La belle citation obtenue par le lieutenant-colonel est toute à l'honneur du régiment.

CITATION A L'ORDRE DE L'ARMÉE

Lieutenant-colonel LEJAY (Edmond), du 84^e R. I.:

« A su faire de son régiment une troupe d'élite, d'un moral élevé, qui s'est portée avec un entrain remarquable à l'attaque de positions ennemies très fortement organisées, dans un terrain des plus difficiles. Grâce à son action personnelle, est parvenu, en dépit d'un bombardement des plus intenses, et de violents contre-attaques, à assurer la possession de la majeure partie du terrain conquis. »

Le 3° bataillon et la 6° compagnie du 2° bataillon furent également cités : 1° A l'ordre de l'armée :

Imprimerie Berger-Levrault numérisation: P. Chagnoux - 2011

Le 3° bataillon du 84°, sous les ordres du commandant PINCHAURET, des capitaines BIRADES, LUCAS, lieutenant NASICA et sous-lieutenant IMBENOTTE :

« Dans un magnifique élan, a enlevé d'un seul bond les ouvrages ennemis établis sur un massif montagneux situé à 1.800 mètres environ des positions de départ et les dominant de près de 300 mètres, s'y est maintenu toute la journée, dans un combat corps à corps avec des forces ennemies très supérieures, et sous un bombardement formidable d'obus de gros calibre et d'obus asphyxiants. A permis à la division, par sa vaillance et son dévouement, de remplir sa mission, et de s'installer à 1.500 mètres en avant de ses positions anciennes, en conservant tous les ouvrages avancés enlevés à l'ennemi. »

2° A l'ordre du corps d'armée : La 6° compagnie du 2° bataillon du 84° R. I. :

« Dans un superbe élan, gravissant en ordre des pentes très raides, sous un violent tir d'artillerie, s'est portée au-devant d'une attaque bulgare et l'a arrêtée. »

Le commandant **PINCHAURET** a été tué au cours de cette opération.

Après les attaques du **Skra di Legen**, le terrain conquis est organisé sous la direction du lieutenant-colonel **LEJAY**, jusqu'au **8 juillet**. Désigné pour remplir les fonctions de chef d'état-major du général **REGNAULT**, commandant un groupement de divisions, le lieutenant-colonel **LEJAY** est remplacé par le lieutenant-colonel **BIDOZ**. C'est sous le commandement de ce nouveau chef de corps que l'organisation continue et que le 84^e se distingue de nouveau, en repoussant les attaques bulgares des **29 et 30 août 1917**.

Attaques bulgares (29 et 30 août 1917).

Le secteur du Skra di Legen est des plus agités. Des bombardements, souvent intenses, avec des obus de tous calibres, et des minenwerfer, sont exécutés par l'ennemi sur nos positions. C'est dans ces conditions défavorables, dans un sol rocheux, et sous une température excessive, que les hommes doivent travailler. Ils sont aussi crânes dans cette tâche qu'au combat.

L'artillerie ennemie devient encore plus active vers la fin du mois d'août. Déjà le 28, après un violent bombardement, les Bulgares tentent un coup de main vers Lunzi, dans le secteur du régiment de gauche. On pouvait présager cette attaque prochaine.

Première attaque bulgare.

Le 29 août, à partir de 19 heures, les quartiers de la Maison, de la Croupe et de la Cuvette reçoivent une quantité de projectiles. Le bombardement est plus particulièrement intense sur le quartier de la Croupe, sur l'ouvrage A 9, et le ravin A 11.

A 21 h.15, le chef de corps envoie l'ordre d'alerter toutes les troupes du secteur. Une heure après, toutes les unités sont prêtes à marcher, et toutes sont parfaitement orientées sur leurs missions respectives.

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

Notre artillerie commence à exécuter des rafales de barrage et de contre-préparation, en avant des sous-quartiers de la Croupe.

A 0 h. 15, le bombardement concentrique ennemi devient plus intense sur le quartier de la Croupe. De nombreux minen tombent sur le ravin A 11. L'attaque ennemie paraît imminente. Elle se déclenche à 0 h.50, sur le front des ouvrages A 8 et A 9. Bientôt, sur la gauche de A 8, l'ennemi est obligé de se replier. Par contre, son attaque sur A 9, menée par un bataillon au moins, se manifeste très vive. L'ennemi prend pied dans l'ouvrage. Les compagnies de réserve envoyées pour contreattaquer sont accueillies par des feux nourris de mitrailleuses. Un vif combat à la grenade s'engage qui rend la 1^{re} compagnie maîtresse de la partie droite de A 9. Peu à peu, la contre-attaque progresse vers la gauche. Mais, le matin, vers 5 h.40, le lieutenant-colonel est avisé que les fractions qui ont réoccupé la droite de A 9 ont été obligées de se replier, en raison des graves pertes qu'elles ont subies, du fait des tirs d'enfilade et d'écharpe des mitrailleuses ennemies.

Deuxième attaque bulgare.

Le bombardement par minen et obus de tous calibres reprend le 30 août vers 13 heures. Plusieurs incendies sont allumés par les obus. Vers 15 h.30, la fusillade commence, l'ennemi attaque sur le front A8 - B8. Le tir des mitrailleuses, des F. M. est ininterrompu. En outre, des deux côtés, on se bat à la grenade. L'ennemi, repoussé, prononce plusieurs retours offensifs. Sur les demandes successives du lieutenant-colonel **BIDOZ**, l'artillerie du groupe **PETIOT** se multiplie, inondant d'obus le front des ouvrages attaqués.

A partir de 16 heures, la fusillade décroît, peu à peu, pour prendre fin à 16 h.20. Le régiment a maintenu ses positions.

Troisième attaque bulgare.

A 16 h.30, des mouvements d'infanterie ennemie, aperçus au nord de **l'ouvrage A 9**, font prévoir une nouvelle attaque. Celle-ci se déclenche à 19 h.25. La fusillade est extrêmement nourrie, sur tout le front de **A 8** – **B 8**. Le bombardement ennemi par minen et par obus est formidable. Les Bulgares lancent de nombreuses fusées.

A 20 heures, l'action cesse. Une fois de plus l'artillerie du groupe **PETIOT** s'est multipliée pour soutenir les efforts de l'infanterie.

Contre-attaque française.

Le 2° bataillon, commandé par le commandant **GAUTHE**, reçoit pour mission de contre-attaquer et de reprendre **l'ouvrage A 9**.

A 23 heures, après cinq minutes de préparation d'artillerie, la contre-attaque est déclenchée à fond. L'ennemi, surpris, multiplie les fusées rouges, demandant le barrage. L'artillerie ennemie réagit alors avec une grande violence. A l'approche de nos vagues d'assaut, les Bulgares s'enfuient en jetant armes et équipements et en abandonnant une mitrailleuse.

A 24 heures, nous réoccupons toutes nos positions.

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

Pendant ces journées des 29 et 30 août, on peut enregistrer quatre actions successives et distinctes. Trois de ces actions sont des attaques de l'ennemi menées en force, préparées et appuyées par des actions intenses d'une artillerie puissante. La première de ces actions (nuit du 29 au 30 août) met l'ennemi en possession de l'ouvrage A 9 qui forme saillant avancé du quartier de la Croupe. Les deux actions du 30 août, par lesquelles l'ennemi cherche à développer son premier succès, tournent à notre avantage. L'ennemi est nettement repoussé.

La quatrième action, menée par le 2^e bataillon, exécutée rapidement et avec entrain, presque sans préparation d'artillerie, paraît avoir surpris l'ennemi. Elle réussit et rétablit complètement l'équilibre. L'artillerie, cette arme sœur, a droit à la reconnaissance du 84^e, pour la façon dont elle a soutenu, puis préparé, ses efforts au cours de ces combats.

Les actions du 84° régiment d'infanterie du 10 mai et des 29 et 30 août 1917 sur le Skra di Legen lui valurent la belle citation ci-après :

CITATION A L'ORDRE DE L'ARMÉE

Ordre général n° 113 de l'armée d'**Orient**.

« Régiment d'une bravoure éprouvée. Le 10 mai 1917, a enlevé de la façon la plus brillante les avancées du Skra di Legen et, sous le commandement du lieutenant-colonel BIDOZ, ayant organisé la position a, le 30 août 1917, malgré les effectifs très réduits, contenu pendant trente-six heures de violentes attaques bulgares, menées par des forces supérieures, soutenues par une très nombreuse artillerie.

« A finalement forcé l'ennemi à se replier. »

Le 84° reste dans le secteur du **Skra di Legen** jusqu'au **9 novembre**. Il est relevé par des éléments des 4° et 6° régiments helléniques de la division de l'Archipel. Il se rend ensuite dans la région de **Dreveno**, où il doit organiser les deuxième et troisième positions.

1918

Le 7 janvier 1918, le régiment relève le 148° dans le secteur de Kara-Sinanci. Tout en continuant d'aménager ce secteur, il exécute de nombreuses patrouilles et reconnaissances et bientôt exécute un coup de main sur le Crochet.

Le lieutenant-colonel BIDOZ, affecté au 1er R. I., est remplacé par le lieutenant-colonel BATTON.

Attaque du Crochet (20 et 21 avril 1918).

Une note de service du **7 avril 1918** du général commandant le 1^{er} groupement de divisions, prescrivait la préparation d'un coup de main sur le poste retranché du **Crochet**.

Le Crochet était un gros poste avancé ennemi établi sur un mamelon couronné par un plateau. Il se terminait à l'est par une croupe très allongée. A l'ouest, une dépression accentuée en angle mort le séparait des pentes sud du mamelon de Dzéovo. Ces pentes venaient aboutir au ravin du Glacis et

Imprimerie Berger-Levrault numérisation: P. Chagnoux - 2011

du **Scorpion**. A l'est, la plaine marécageuse s'étendait depuis les abords ouest de la voie ferrée jusqu'au **Vardar**.

Le Crochet, très bien organisé par les Bulgares, flanqué à l'est et à l'ouest par des mitrailleuses, constituait certainement le plus important des ouvrages avancés de l'ennemi.

Le coup de main fut fixé au **20 avril**. Un groupe franc avait été constitué et le sous-lieutenant **DANIEL**, qui avait effectué précédemment différentes patrouilles dans la région, fut désigné pour en prendre le commandement.

L'artillerie avait pour mission de faire des brèches dans les fils de fer, de détruire les emplacements de mitrailleuses connus, et d'appuyer l'attaque.

Première attaque du Crochet (20 avril 1918).

Le 20 avril, dès 19 heures, le détachement du lieutenant DANIEL se trouve au delà de la Slop, dans les abris des avancées des Tertres et du mamelon du Chemin de fer.

A 20 h.15, les différents groupes sortent des tranchées françaises pour gagner leurs emplacements de couverture et de départ d'assaut. A cause de la lune, la visibilité est très grande. A peine les réseaux de fils de fer français sont-ils franchis que les Bulgares lancent des fusées. Le tir de barrage se déclenche aussitôt après, depuis **le Vardar** jusqu'au **ravin des Tortues**. De nombreuses mitrailleuses entrent aussi en action. Plusieurs obus ennemis tombent sur les hommes, en provoquant l'explosion des grenades qu'ils portent. Sous le feu très intense, une grande partie du groupe reflue alors vers les tranchées, en emportant les blessés. Quelques hommes, entraînés par le lieutenant **DANIEL**, se portent néanmoins en avant. Mais, à cause du retard apporté dans la marche par les tirs ennemis, il est impossible au lieutenant **DANIEL** d'arriver à proximité de l'objectif, à l'heure prévue pour l'assaut. Il doit donc se résoudre à regagner nos tranchées.

Deuxième attaque du Crochet (21 avril 1918).

Il est décidé que l'attaque serait reprise le lendemain soir. L'attention de l'ennemi est distraite du **Crochet** par l'exécution d'une brèche devant la tranchée du **Mamelon aux Buissons**.

Dans le courant de la journée, les groupes sont réorganisés. Celui de l'est est porté à 30 hommes et commandé par le sous-lieutenant **TABARY**.

A 20 h.45, les groupes de l'ouest et du centre se portent en avant et effectuent leur marche d'approche sans incident. Malheureusement, vers 20 h.40, un obus ennemi tombe sur le ponceau, situé à l'est du **mamelon du Chemin de fer**, où s'est installé, quelques instants avant l'heure du départ, le groupe de l'est. L'obus le traverse et vient éclater à l'intérieur de l'abri. Sur les 30 hommes du détachement, 27 sont tués ou blessés.

Du fait de cet accident, le groupe de l'est se trouve annihilé alors que les deux autres groupes sont déjà partis. Une escouade est envoyée au sous-lieutenant **TABARY**, qui se met en route, pour effectuer une action, au moins démonstrative, sur l'objectif primitif.

La marche d'approche des groupes de l'ouest et du centre s'est effectuée dans le plus grand calme. Le groupe de protection de l'ouest a pris ces emplacements et le groupe du lieutenant **DANIEL** a gagné sa position de départ d'assaut.

A 21 h.30, l'artillerie française exécute son tir sur le Crochet et le Mamelon aux Buissons.

A 21 h.32, des fusées éclairantes puis une fusée rouge sont lancées par les Bulgares. Le barrage

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

ennemi se déclenche. Les mitrailleuses de **Dzéovo** entrent violemment en action. L'attention de l'ennemi est heureusement fortement attirée vers le **Mamelon aux Buissons**.

A la même heure, les sous-groupes des sergents **HOUEL**, **SALAUM** et **MACAIRE**, sous la conduite du lieutenant **DANIEL**, pénétraient dans l'ouvrage.

Le caporal CLÉMENT et 6 hommes tombent sur 5 Bulgares qui refusent de se rendre. Le soldat MARTIN en tue un d'un coup de revolver. Le soldat LOURDEL en tue un autre avec une grenade. Le soldat TRIOMPHE en abat encore deux autres à coups de fusil. Le cinquième Bulgare, blessé, s'échappe, poursuivi par MARTIN. Il est repris plus loin par les soldats MONFORT, BOUCHER et THOMAS, du sous-groupe MACAIRE.

Pendant ce temps, le sergent **HOUEL** se portait en avant avec le reste de ses hommes. Il tombe sur un guetteur bulgare qui lance une grenade. **HOUEL** le tue. Les Bulgares se replient en lançant des grenades et des fusées. Le sergent **HOUEL** les poursuit en coupant au passage des fils téléphoniques.

Le sous-groupe du sergent **SALAUM** avec le lieutenant **DANIEL** rejoint le sous-groupe **HOUEL**. Sur les pentes nord du **Crochet**, autour des abris, de nombreux cadavres bulgares jonchent le sol. Bientôt le lieutenant **DANIEL** est blessé. Un homme l'entend dire : « Je suis blessé, mais cela peut aller tout de même. » Avec beaucoup de courage, le lieutenant **DANIEL** commence le nettoyage des abris.

Les Bulgares résistent et ne veulent pas se rendre. Le soldat **DURESSE** se bat corps à corps avec l'un d'eux. Il va succomber quand le soldat **GIROD** le sauve en abattant son adversaire.

Des mûriers, situés au nord du **Crochet**, un fort groupe ennemi contre-attaque. Le sergent **SALAUM** est grièvement blessé. Il est ramené par ses hommes qui se replient.

Le sous-groupe MACAIRE avait pour mission de s'emparer du poste I. J. Le caporal ROCHE et quelques hommes cherchent à le contourner par le nord, mais sous un barrage de grenades, ils ne peuvent exécuter leur mouvement. Le sergent MACAIRE et ses hommes ne s'emparent du poste qu'après un furieux combat, au cours duquel MACAIRE (qui avait déjà été blessé la veille) est blessé ainsi que trois de ses hommes. Le poste est néanmoins enlevé et tout le groupe gagne la voie ferrée en emmenant des prisonniers. Devant la résistance acharnée que ces derniers opposent pour éviter d'être emmenés, ils sont passés par les armes. Un seul peut être transporté dans nos lignes, mais encore faut-il qu'au préalable il soit blessé de trois balles de revolver et d'un coup de couteau.

Le sergent **HOUEL**, qui s'est porté vers **I. J.**, y arrive au moment même où le sergent **MACAIRE** et le soldat **ROLAND** sont blessés. Le sergent **HOUEL** porte le soldat **ROLAND**, très grièvement blessé, dans un buisson de la voie ferrée, puis soutenant le sergent **MACAIRE**, il rejoint son groupe, de l'autre côté de la voie ferrée, sous un feu violent de mitrailleuses.

Pendant tout le combat sur le Crochet, le sous-groupe TOCHE s'était porté sur son objectif : la tranchée N de la partie ouest du Crochet. Il parvient, sans être éventé, sur l'emplacement de la sentinelle. Cet emplacement est inoccupé. Il se porte alors vers le nord, mais bientôt des fusées sont lancées et les mitrailleuses ennemies ouvrent le feu. Les premiers obus commencent aussi à tomber. En un clin d'œil, le sergent TOCHE et 5 hommes sont blessés. Deux autres sont tués. Le sous-groupe TOCHE contre-attaqué et très réduit est obligé de se replier très rapidement.

Le groupe chargé d'assurer la couverture à l'ouest n'a pas eu à intervenir, aucune menace ennemie ne s'étant produite sur le flanc ouest.

Le petit groupe reconstitué du lieutenant **TABARY** s'était approché vers l'est de la voie ferrée. Mais en raison de son faible effectif et des tirs de mitrailleuses, il ne put aller plus loin.

Imprimerie Berger-Levrault numérisation: P. Chagnoux - 2011

Repli du détachement.

Vers 22 heures, une fusée verte est lancée. C'est le même signal de « Cessez le feu » pour notre artillerie. Au même moment, les Bulgares, renforcés par une fraction de soutien, qui était près de la voie ferrée (déclaration d'un prisonnier), contre-attaquent et réoccupent le Crochet. Ils lancent ensuite des fusées banches et rouges, et, sous le barrage de l'artillerie ennemie, nos différents groupes du détachement d'assaut sont contraints de se terrer et de cesser leur mouvement de repli. Ils ne peuvent rentrer dans nos lignes qu'en profitant des accalmies du barrage.

Jusqu'à 2 heures du matin, des patrouilles commandées par des officiers et des aspirants explorent le terrain à l'ouest du **Chemin de fer** et vers **le ravin du Glacis**. Elles doivent ramener les blessés qui auraient pu s'y trouver et notamment le sous-lieutenant **DANIEL** dont on est sans nouvelles. Malheureusement, toutes les recherches restent vaines.

Malgré ses pertes qui sont imputables surtout à l'accident du ponceau, à l'intervention des mitrailleuses insuffisamment neutralisées, et enfin à l'acharnement de la lutte sur le Crochet, le détachement d'assaut a fait preuve d'une grande opiniâtreté en attaquant deux jours de suite pour remplir sa mission. Cette dernière a été vaillamment et brillamment remplie. Le courage et la bravoure des hommes ont été, une fois de plus, au-dessus de tout éloge. En particulier, les groupes HOUEL, SALAUM et MACAIRE, qui ont soutenu, sur le Crochet, une lutte inégale contre des forces ennemies bien supérieures, ont droit à notre admiration.

Camp de Verria. Attaque du Dobropolie.

Le régiment reste dans le secteur du Kara-Sinanci jusqu'au début de juillet. Il est relevé sur ses emplacements par les Anglais. Le 7 juillet, il se trouve au camp de Verria, où il reprend et perfectionne son instruction.

En prévision des fêtes du **14 juillet**, le 3° bataillon, sous les ordres du commandant **LUCAS**, avec la musique et le drapeau, est désigné pour aller à **Salonique**. Le **13**, le 3° bataillon rend les honneurs au roi **Alexandre de Grèce**, et, le **14**, jour de la fête nationale, il participe à la revue et au défilé. Un autre détachement, sous les ordres du capitaine adjudant-major **LEFEBVRE**, est aussi désigné pour passer la revue et défiler à **Verria** devant le général **TOPART**, commandant le 122° D. I. Vers 10 heures, ce détachement rentre au camp. Par message téléphoné, le général fait connaître qu'il

LANGLADE remplace dans son commandement le lieutenant-colonel BATTON, indisponible. Le 31 août, le régiment lève le camp pour se rendre dans le secteur du Dobropolie par Naoussa, Vertekop, Dragomanci, Dogny-Pojar.

adresse ses félicitations aux troupes ayant participé à la revue. Le lieutenant-colonel de

Attaque du Dobropolie (15 septembre 1918).

Le 12 septembre, le 3° bataillon, qui bivouaquait dans le ravin de Yelinski, monte en ligne dans le secteur de Pravi-Rid, où il relève les Serbes. Les deux autres bataillons se trouvent sur les pentes sud du Dobropolie, dans la région de Kotka.

La division a reçu pour mission d'attaquer les organisations ennemies du **Sokaol** et du **Dobropolie**. Le régiment, ayant à sa gauche le 148° et à sa droite le 45° régiment d'infanterie, doit s'emparer des **points 6**, 7, 7a, 10a.

Imprimerie Berger-Levrault numérisation: P. Chagnoux - 2011

La région **Sokol – Dobropolie** est à 1.800 mètres d'altitude. Elle est extrêmement rocheuse. Les Bulgares, par un travail de longue haleine, ont créé dans ce secteur des organisations défensives de premier ordre.

Ces organisations suivent les crêtes et dominent nos positions situées en dessous.

Le **14 septembre**, notre artillerie exécute son tir de préparation. Dans la **nuit du 14 au 15**, les bataillons prennent leurs emplacements de combat. L'attaque est fixée pour le **15** à 5 h.30.

Le bataillon **LUCAS** (3^e bataillon) est en première ligne.

Le bataillon **PAIN** (1^{er} bataillon) est en deuxième ligne.

Le 2^e bataillon, sous les ordres du commandant CASANOVA, est mis à la disposition du colonel commandant l'infanterie divisionnaire.

L'attaque part à 5 h.30; le barrage de l'artillerie et des mitrailleuses ennemies se déclenche aussitôt de front et de flanc. Il est particulièrement violent face à 7a. Les mitrailleuses ennemies balaient les pentes du **Pravi-Rid**. Le démarrage est laborieux, en raison du feu, et surtout des difficultés du terrain (pentes supérieures à 45 %). Les unités franchissent les brèches en petites colonnes, suivant le barrage roulant le plus près possible.

La première ligne est enlevée rapidement. Les **points** 6, 7 et 7a résistent. Les occupants lancent des grenades. Nos grenadiers les cernent, tandis que la progression continue vers 8a et 10a.

La 10° compagnie s'empare immédiatement de la partie ouest de 8a. Le bataillon LUCAS s'établit face au Nord, en liaison avec le 148°. La division est retardée dans sa progression vers 10a par les mitrailleurs allemands occupant ce point, et par P10, que l'ennemi occupait encore. Les pentes E de 8a sont très battues (il y a 5 mitrailleurs à 10a).

Un détachement de la 11° compagnie bondit et prend **10a** par l'ouest et par le nord. Les servants du mortier de 17^{cm} sont mis hors de combat. Les occupants de **10a** se rendent. Parmi eux se trouvent : le commandant du 1^{er} bataillon du 30° R. I. bulgare, le capitaine d'une compagnie de mitrailleuses et le lieutenant des mortiers de 17^{cm}. L'avance du 3e bataillon permet au 45° R. I. de prendre **P 10** vers 7 h.45.

Le 1^{er} bataillon, qui marche en deuxième ligne et en soutien du 3^e, s'établit dans les premières positions bulgares qu'il nettoie. En dirigeant son bataillon sous un violent tir de barrage, le commandant **PAIN** est blessé mortellement. Au lieutenant **DUCOURANT** qui veut le secourir, le commandant adresse ces belles paroles : « Je sais que je suis perdu, donnez-moi seulement un bidon d'eau et continuez. »

Le bataillon CASANOVA, mis à la disposition du colonel commandant l'I. D., débouche sous un violent barrage et se porte dans les tranchées de départ du bataillon de première ligne du 45° R. I. La compagnie de droite (6° compagnie) se porte sur l'ouvrage 9, sous un barrage lourd. Elle occupe cet ouvrage que l'ennemi canonne violemment. La compagnie de gauche (7° compagnie) se porte sur l'ouvrage 8 (Bella-Zemlia) et atteint le boyau N de cet ouvrage. La 5° compagnie serre sur la 7° et occupe les pentes sud de la Bella-Zemlia.

A 8 h.25, le commandant du bataillon reçoit l'ordre de se porter en avant pour se tenir prêt à se porter sur la Charnière.

La 6^e compagnie se porte sur les pentes sud du **Dobropolie**. La 7^e compagnie se porte sur **10a**, surveillant **les cols ouest du Dobropolie**. La 5^e compagnie rejoint la 6^e, puis la dépasse, prête à prononcer son mouvement sur **la Charnière**. Tous ces mouvements sont exécutés sous un feu d'artillerie souvent violent.

A 14 heures, la 5° compagnie reçoit l'ordre d'appuyer le 45° sur **la Charnière**. Elle atteint sans incident son objectif, le dépasse, et arrive sur l'emplacement d'une batterie ennemie qu'elle trouve inoccupé.

Imprimerie Berger-Levrault numérisation: P. Chagnoux - 2011

Dans cette journée du **15 septembre**, les 84°, 45° et 148° R. I. se sont emparés de toutes les positions ennemies du **Dobropolie** et du **Sokol**.

La 17^e division coloniale, qui attaquait à droite, a, elle aussi, atteint ses objectifs.

La grande brèche faite dans le système de défenses ennemies va permettre aux Serbes de se lancer à la poursuite des Bulgares qui ne pourront plus se ressaisir. Attaqués ensuite sur les autres parties du front, ils se trouveront bientôt dans l'obligation de demander l'armistice. Ce sera alors le commencement de la débâcle pour nos ennemis. Des lueurs de paix commenceront à apparaître à l'horizon

Pendant les combats du **15 septembre**, le 84° a fait 400 prisonniers, dont 1 officier supérieur et 15 officiers subalternes, pris deux gros mortiers de tranchées, vingt mitrailleuses, sept lance-bombes, un projecteur et un stock très important de fusils, grenades et matériel de toute nature.

Ce brillant succès lui valut la citation ci-dessous :

CITATION A L'ORDRE DE L'ARMÉE

« Le 15 septembre 1918, sous les ordres de son chef, le lieutenant-colonel de LANGLADE, dans un terrain particulièrement difficile, le 84° R. I. s'est lancé avec une admirable vaillance à l'assaut d'une position puissamment fortifiée; a enlevé tous ses objectifs et rompu le front ennemi, s'emparant de 400 prisonniers et d'un important matériel.

« Se montre toujours digne de sa belle devise conquise en 1809 : « Un contre dix. »

Par ordre général n° 7, du 7 mars 1919, le général commandant en chef les armées alliées en Orient décide que :

Le 84^e régiment d'infanterie, qui a été cité deux fois à l'ordre de l'armée pour sa brillante conduite devant l'ennemi, aura droit au port de la fourragère aux couleurs du ruban de la croix de guerre.

* * *

Après sa dernière attaque sur le **Dobropolie**, le régiment est dirigé sur **Serres**, puis sur **Drama** et **Gumuldjina** (**Bulgarie**). Le **3 novembre**, il quitte **Gumuldjina**, à destination de **Dede-Agatch**. Le 84e s'embarque le **4** pour **Moudros**, où, le **11 novembre**, il apprend, par la signature de l'armistice, la fin des hostilités.

Il est dirigé le 12 novembre sur Constantinople, qu'il occupe, ainsi que les rives du Bosphore. C'est dans Constantinople, la capitale de la Turquie, que, le 14 juillet 1919, il a l'honneur de défiler en vainqueur.

CONCLUSION

Tel est, dans ses grandes lignes, l'historique du 84^e régiment d'infanterie au cours de cette guerre. Pendant cette dernière, il a confirmé sa belle devise acquise en **1809** : « **Un contre dix** ». Il s'est montré digne de ses anciens.

Tous les braves qui en ont fait partie et qui reposent aujourd'hui en terre française, en Serbie, en Macédoine grecque ou en Bulgarie, lèguent aux générations futures un glorieux passé.

----0--0--0----

Imprimerie Berger-Levrault numérisation: P. Chagnoux - 2011

CITATIONS

----0----

Parmi les nombreuses citations obtenues par les anciens du 84° R. I., on trouvera ci-après quelquesunes des plus belles.

Soldat FLAMME:

A montré un grand sang-froid dans un combat corps à corps, a abattu un officier allemand qui venait de tuer son sergent et s'est retiré en combattant.

Sergent **HANUCHE**:

D'une bravoure et d'une audace exceptionnelles, s'est distingué maintes fois depuis le début de la campagne, notamment le **26 janvier 1915** où il est allé reconnaître seul, en plein jour, un poste d'écoute ennemi et a tué avec un revolver les deux Allemands qui s'y trouvaient. Est tombé glorieusement, le **16 février**, dans une tranchée ennemie dont il venait de s'emparer.

Adjudant NECHAL:

Sous-officier d'un grand courage et d'un rare sang-froid. Entraîné par sa bravoure habituelle, s'est jeté le premier dans la tranchée ennemie et a été frappé mortellement au moment où il chassait les défenseurs.

Sergent **QUENIART**:

D'une bravoure exceptionnelle, s'est distingué par son énergie et son courage dans tous les combats. A été tué le **17 février** en enlevant un poste d'écoute à la tête de sa section.

Soldat VANSASSENBROUCQ:

Blessé en portant un ordre à son capitaine, s'est traîné jusqu'à lui pour assurer sa mission.

Sous-lieutenant **DEVAUX**:

Blessé au début de la campagne, était allé en convalescence à Lille où l'a surpris l'occupation allemande; aussitôt guéri, a pu s'échapper en traversant à pied toute la Belgique et la frontière allemande, trompant la vigilance des postes allemands. A rejoint sa compagnie, est tombé glorieusement dans la tranchée au moment où il observait les positions ennemies qu'on allait attaquer.

Imprimerie Berger-Levrault numérisation: P. Chagnoux - 2011

Sous-lieutenant ANDRIS:

Admirable chef de section, doué des plus belles qualités de courage, d'énergie et de sang-froid qu'il savait communiquer à tous ses subordonnés. Blessé au combat de **Châtillon**, est revenu sur le front avant d'être complètement guéri ; a été tué en entraînant ses hommes à l'attaque d'une tranchée allemande.

Caporal GUILLEMANT:

Très belle attitude au feu depuis le début de la campagne, a toujours demandé à exécuter les missions les plus périlleuses. Blessé grièvement le 18 janvier 1915 en entraînant ses hommes à l'assaut d'une tranchée ennemie sous le feu le plus violent.

Caporal CRÉTAL:

Admirable soldat, a reconnu seul l'emplacement et la force d'un poste ennemi dont il a permis ainsi l'enlèvement.

Soldat brancardier TIMMERMAN:

Avec un courage et un mépris du danger remarquable, a toujours fait les relèves des blessés dans les zones les plus dangereuses.

Soldat de 1^{re} classe ROOS:

Blessé d'une balle à la cuisse en se portant à l'attaque d'une tranchée, n'en a pas moins continué son mouvement en avant. A été blessé de nouveau de trois balles à la jambe gauche.

Commandant MERX:

Blessé deux fois, n'a eu qu'une idée : reprendre sa place au plus vite dans le rang ; s'est distingué par son courage et son entrain dans les différents combats auxquels il a pris part. A su dernièrement mener à bien une organisation défensive des plus délicates.

Soldat DENAER :

Réserviste de l'armée territoriale, maintenu provisoirement dans ses foyers et domicilié en **Belgique** où il était soumis à différents appels de l'autorité militaire allemande, a réussi à s'évader et à rentrer en **France** par **la Hollande** et **l'Angleterre**.

Imprimerie Berger-Levrault numérisation: P. Chagnoux - 2011

A rejoint son dépôt le 4 avril 1915 et a demandé aussitôt à combattre dans un régiment actif.

Sergent **DESCAMPS**:

Dans la journée du 10 novembre 1915, s'est porté crânement avec deux hommes à un poste d'observation avancé, mettant successivement hors de combat onze Bulgares qui cherchaient à déboucher d'un ravin ; à plusieurs reprises, sous un feu violent, est venu porter des renseignements à son commandant de compagnie.

Caporal MARIAGE:

Chef de patrouille énergique, en culbutant par une attaque à la baïonnette un petit poste avancé de l'ennemi, a permis à sa compagnie de progresser rapidement.

Soldat BONNET:

Ayant les deux jambes sectionnées par un obus, a appelé son camarade de combat, lui disant : « Laisse-moi, mais prends mes grenades. » Mort quelques instants après.

Aspirant CAZIER:

A brillamment entraîné sa section à l'assaut, l'électrisant par son courage et son entrain à se ruer sur l'ennemi

Sergent **DUPONCHEL**:

A donné un bel exemple de courage et d'endurance en entraînant ses hommes à l'assaut et en restant blessé à son poste de combat jusqu'au lendemain où il est tombé grièvement blessé.

Caporal **RANDE**:

Ayant eu tous les hommes de sa mitrailleuse tués par une torpille, a continué de servir sa pièce et de tirer sur la contre-attaque ennemie.

Soldat mitrailleur **DUJARDIN** (Albert):

N'a pas hésité à traverser une zone battue par les mitrailleuses ennemies pour aller chercher une pièce dont le personnel avait été tué. Tué peu après par un obus.

Imprimerie Berger-Levrault numérisation: P. Chagnoux - 2011

Soldat brancardier LENOIR:

Blessé gravement en allant, pendant l'assaut, sous un bombardement de torpilles, porter secours à un caporal grièvement atteint. Continuant, une fois blessé, à encourager tout le monde autour de lui.

Commandant ANTOINAT:

A fait preuve de jugement, d'initiative et d'un bel entrain personnel sous le feu du combat du 10 mai 1917.

Lieutenant **BIDET**:

Blessé à l'épaule, a conservé le commandement de sa section pendant tout le combat, se distinguant par son intrépidité et son sang-froid.

Sergent LOPEZ:

En traitement à l'infirmerie, a demandé à rejoindre sa compagnie pour prendre part à l'attaque au cours de laquelle il s'est distingué par sa bravoure.

Sergent MENIN:

A très habilement et courageusement poussé ses mitrailleuses en avant, sous un violent bombardement, pour appuyer les compagnies attaquées.

Capitaine adjudant-major LEFEBVRE:

S'est distingué par la bravoure et le calme avec lesquels il est allé faire soigneusement, sous un feu violent, la reconnaissance du terrain sur lequel son bataillon allait être engagé.

Sous-lieutenant LARDEMER:

Tué au cours d'un combat où il a fait preuve d'une intrépidité et d'un calme admirables.

Soldat YVON:

Tué en combattant corps à corps et criant : « Vive la France! »

Imprimerie Berger-Levrault numérisation: P. Chagnoux - 2011

Soldat TABARY:

Soldat mitrailleur, tué à son poste de combat en se défendant à outrance contre un groupe d'ennemis.

Sergent BROUSSE:

N'a pas cessé pendant le combat de faire preuve du plus grand mépris du danger. Est parvenu jusqu'à la troisième tranchée ennemie où il a engagé un combat à la grenade.

Soldat MAZIN:

A tué plusieurs Bulgares dont un officier qui essayait de résister.

Soldat F.-M. **BOULEN** (Victor):

Installé sur le parapet d'un boyau, en a interdit l'accès à l'ennemi sous un feu violent. A été tué.

Soldat **QUINCHON**:

Au cours d'un combat et sous une grêle de balles, est allé relever un blessé gisant entre les lignes et appartenant à un régiment voisin.

```
Soldat PUECH (André):
```

Engagé volontaire pour la durée de la guerre, au front depuis vingt-sept mois ; a exécuté comme agent de liaison dans des circonstances particulièrement périlleuses, les différentes missions qui lui ont été confiées. Blessé, a tenu, après un pansement sommaire, à rejoindre sa compagnie.

Soldat F.-M. VIGEOLAS:

Modèle de sang-froid, n'a pas abandonné son arme malgré une sérieuse blessure. Sur le front depuis vingt-sept mois, s'est toujours montré un soldat brave et courageux.

```
Soldat F.-M. BECQ (André):
```

D'une bravoure éprouvée au cours de plusieurs patrouilles, a été tué le 10 mai 1917 en contreattaquant une mitrailleuse qui immobilisait sa section.

Imprimerie Berger-Levrault numérisation: P. Chagnoux - 2011

Sous-lieutenant COLOMINES:

D'une autorité très grande sur ses hommes, l'a brillamment confirmée par la bravoure froide avec laquelle il a mené sa section en ordre et avec un bel allant aux attaques du 10 mai.

Sous-lieutenant **HÉTUIN**:

Officier modeste, sérieux, toujours prêt à payer d'exemple. Le 30 août 1917, commandant une compagnie d'un bataillon exécutant une contre-attaque de nuit, l'a entraînée avec une énergie et une bravoure dignes des plus grands éloges. Très grièvement blessé au cours de l'action, a supporté ses souffrances avec un courage qui a fait l'admiration de tous.

Sergent **DHALLUIN**:

Sous-officier d'une grande bravoure. Blessé une première fois au cours du combat de nuit du 30 août, a continué à entraîner ses hommes en avant. A été blessé une deuxième fois.

Caporal CARBONNIÈRES:

Blessé, a rempli sous le feu la mission dont il était chargé, ne s'est laissé évacuer que sur l'ordre formel de son chef.

Soldat **MICHEL** (Albert):

Grenadier d'élite. Voyant l'ennemi près d'aborder nos lignes, n'a pas hésité à se précipiter en avant pour arrêter l'attaque; a fait preuve de la plus magnifique bravoure pendant la journée du 30 août 1917; a contribué efficacement au maintien de la position violemment bombardée et attaquée.

Soldat **RICORD** (Adrien):

A fait preuve, pendant les combats du 30 août 1917, d'une magnifique bravoure et d'un mépris absolu du danger. Tué au moment où, du parapet de la tranchée, il mettait un ennemi en joue.

Caporal VICTOIRE:

Très bon gradé énergique et très brave. Au combat du 30 août 1917, a marché trois fois à l'assaut à la tête de ses hommes, leur donnant le plus bel exemple.

Imprimerie Berger-Levrault numérisation: P. Chagnoux - 2011

Caporal **HERBERT**:

Gradé d'une grande bravoure, toujours volontaire pour les missions périlleuses. Blessé grièvement le **21 février 1915** en défendant avec quelques hommes un barrage dans une tranchée qui venait d'être reconquise, ne s'est laissé évacuer que par ordre.

Soldat TOURNEL:

Soldat vigoureux, énergique et très brave, toujours volontaire pour les missions périlleuses. Blessé pendant le combat en allant porter un ordre sous un feu intense d'artillerie et de mitrailleuses.

Sous-lieutenant SALETZKI:

Commandant une compagnie, l'a vigoureusement enlevée pour une contre-attaque de nuit du 30 août 1917. Légèrement blessé, a conservé son commandement.

Soldat MAURY (Gaston):

Son officier ayant été grièvement blessé au cours du combat, a traversé à plusieurs reprises un terrain violemment battu par le feu pour lui porter secours.

Soldat CARLIER (Hector):

Brancardier brave et dévoué. Volontaire pour les missions périlleuses. Faisait partie d'un détachement qui a pénétré dans les organisations de l'ennemi en lui faisant des prisonniers. Belle conduite au cours de l'action, a ramené des prisonniers.

Sous-lieutenant **DANIEL** (Constant):

Commandait un détachement chargé d'un coup de main, a conduit l'opération avec une sûreté et une méthode remarquables. Entré le premier dans les positions ennemies, y conduisit une lutte acharnée au cours de laquelle il fut grièvement blessé.

N'a pu être ramené dans nos lignes.

Sergent SALAUM:

Sous-officier énergique, a vigoureusement conduit un groupe de nettoyeurs pendant un coup de main. A mis plusieurs ennemis hors de combat. Blessé au cours de l'action.

Historique du 84e Régiment d'Infanterie

Imprimerie Berger-Levrault numérisation: P. Chagnoux - 2011

Sergent HOUEL:

Jeune sous-officier rempli d'ardeur. A la tête de quelques hommes, a conquis une tranchée après un combat corps à corps.

Caporal CLÉMENT (Adrien):

A la tête d'un groupe de nettoyeurs dans l'attaque d'un poste ennemi, parvint avec ses hommes à mettre 6 Bulgares hors de combat. Quoique blessé dans une lutte corps à corps, resta à la tête de son détachement jusqu'à la fin de l'opération.

Soldat MARTIN:

S'est remarquablement battu au cours d'un coup de main. A contribué à faire des prisonniers.

Sergent **TOCHE**:

Toujours volontaire pour les coups de main. S'est brillamment conduit au cours de l'attaque d'un poste ennemi. Blessé au cours de l'action.

Soldat TRIOMPHE:

Très bon soldat. A tué plusieurs ennemis pendant un coup de main.

Soldat GIROD:

Jeune soldat plein d'entrain, a tué plusieurs ennemis au cours du nettoyage d'une tranchée.

Soldat BARAILLER:

Soldat plein d'entrain. Toujours prêt à marcher. S'est vaillamment conduit au cours d'un coup de main pendant lequel il a abattu plusieurs ennemis. A ramené dans nos lignes son sergent blessé qui ne pouvait plus marcher.

Commandant PAIN:

Officier d'élite, caractère de chef, mortellement blessé à la tête de son bataillon en montant à l'assaut des positions ennemies.

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

Soldat CHILOU:

Soldat d'une bravoure exemplaire. S'est lancé avec audace vers un groupe ennemi qui tentait d'arrêter la progression de la compagnie.

Voyant ensuite son commandant de compagnie pris à partie par un ennemi, a couru vers ce dernier en lui lançant des grenades pour l'empêcher de tirer. Tombé à son poste de combat pendant un violent bombardement après l'attaque.

Soldat PASSERAT:

Fusilier-mitrailleur, s'est mis en batterie en tirant à découvert à quelques mètres de la tranchée ennemie sur des positions battues par des grenades et des mitrailleuses. Par la précision de son tir, a facilité la progression de son groupe et a été un superbe exemple pour ses camarades. Tombé glorieusement à son poste de combat.

----0--0--0----

Imprimerie Berger-Levrault numérisation : P. Chagnoux - 2011

LISTE

DES

MILITAIRES DU 84° R. I. TUÉS A L'ENNEMI OU DÉCÉDÉS

DES SUITES DE LEURS BLESSURES

NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS	NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS
Officiers.		LECUTIER (Josué)	8-914
		LEGRAND (Jules)	16- 2 15
SIMON (Charles)	8-11 14	ODE (Maurice)	22- 1 15
BERTRAND (Francis)	20- 6 18	PECQUERIAUX (Pierre)	16- 2 15
BIRADES (Louis)	10- 5 17	PUJO (Jean)	29-814
BOSQUETTE (Ferdin.)	30-814	RAUX (Jules)	5-914
FORGE (Édouard)	22-914	SEVESTRE (André)	16- 2 15
GILLET (Louis)	6- 4 15	WITTRANT (Marcel)	6-914
LEMAIRE (Camille)	3-914		
MABILLE (Gustave)	6-914	Sous-officiers.	
MENDES (Charles)	23- 2 15		
PAIN (Alfred)	20-10 18	DUCROCQ (Désiré)	30- 3 15
POTREL (Daniel)	17- 9 14	LESNIK (Jean)	16- 2 15
RENEAUX (René)	8- 9 14	BODERLIQUE (André)	8-914
THOMAS (Paul)	31-814	CASTEL (Alfred)	16- 2 15
De LAMOTTE (Philippe)	16- 4 15	HARBONNIER (Gust.)	6-914
DOUCHEZ (Benjamin)	6-11 14	LASSON (Irénée)	15-914
DUMAS (Raphaël)	26-515	LEFRANCQ (Albert)	12-11 15
GÉNY (Armand)	29-814	LÉVEQUE (Alfred)	4- 3 15
GRATRY (Charles)	16- 2 15	LILAN (Gaston)	1-215
POMMERAIS (Jean)	29-814	NECHAL (Maxime)	16- 2 15
AMIELH (Alphonse)	16-10 14	PETIT (Octave)	29-814
ANDRIS (Alfred)	19- 2 15	SEIGNEUR (Désiré)	10- 5 17
BOURDIL (Jean)	10- 5 17	BOUSSEYROL (Gabriel)	16- 2 15
BURCKEL (Jean)	30-814	FONTAINE (Louis)	10- 5 17
CAT (Paul)	3- 3 15	SALEMBIER (Georges)	10- 5 17
COCHON (Constant)	2- 3 15	CORDELIER (Albert)	16-10 16
DANIEL (Constant)	26- 4 18	DANCHIN (Maurice)	16- 2 15
DEVAUX (Fernand)	14- 2 15	DELACOURT (Constant)	13- 4 16
Du BOSC de PEYRAN	10- 5 17	DUEZ (Camille)	20- 2 15
LANGERAERT (Lucien)	4- 3 15	HAZARD (Fernand)	15-11 14
LAPRUN (Pierre)	24- 1 15	LEGRAND (Marcel)	3-12 15
LARDEMER (Auguste)	10- 5 17	PLANCON (René)	25-10 14
LEBLANC (Alphonse)	8-12 15	PONCELET (Louis)	6-914

NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS	NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS
BROUSSE (Gabriel)	10- 5 17	DUPONCHEL (Victor)	6-914
BRUET (Jean-Bapt.)	24- 9 14	FÉLIX (Marcel)	8-10 14
BRUNIET (Augustin)	13-10 14	GIRARD (Allyre)	8-718
BRUNET (Arsène)	3- 5 15	HERMANT (Marcel)	4- 3 15
BUSSAT (Pierre)	17- 2 15	HUGUET (Désiré)	10- 5 17
LIÉVENS (Maxime)	3-914	HURSEAU (Edmond)	18- 3 15
MANSIER (Pierre)	15- 9 18	GOURLEZ (Alfred)	15- 9 18
MEURISSE (Georges)	16- 2 15	GRAS (Daniel)	10- 5 17
ANDRÉ (Adrien)	16- 2 15	GRIMONPREZ (Florim.)	11-914
AZAMBRE (Henri)	8-10 14	HANUCHE (Marius)	16- 2 15
BACQ (Omer)	2-315	HARMENT (Arthur)	5- 3 15
BACQ (Raoul)	16- 2 15	HAVERLANT (Henri)	3- 4 15
BACROIX (Arthur)	24- 9 15	JOLY (Octave)	6- 4 15
BAES (Maurice)	26-915	LAGOUGE (Ándré)	15- 9 14
BAZIN (Jules)	16- 2 15	LANTHIER (Georges)	11-3 17
BERLEMONT (Édouard)	15-11 14	LEFEBVRE (Noël)	9- 3 15
BAUDSON (Camille)	6- 4 19	LEMESRE (Léon)	11-3 15
BOCQUET (Henri)	23-11 14	LEPRETRE (André)	28- 2 15
BOUCHE (Paul)	13-10 14	LESTIENNE (Jules)	30-12 14
BRIET (Fernand)	8- 9 14	LEVEUGLE (Charles)	7- 4 15
BRUNOIS (Maurice)	6- 9 14	LOBIDEL (François)	7-817
CAMUT (Bénoni)	9- 1 15	MAHIEU (Floris)	7-12 15
CASEL (Lucien)	8-12 15	MARESCAUX (Constant)	15- 5 17
CLÉMENT (Paul)	8-11 15	MASSOUBRE (Eugène)	17- 4 15
COOREVITZ (JB.)	30-817	MERLY (Alban)	12-517
COUTURE (Oscar)	8-914	MEURISSE (Paul)	4- 3 15
COVIN (Jules)	16-12 15	MORAINE (Jean)	15- 9 18
COZETTE (Marcel)	6-914	PAILLARD (Henri)	31-515
CUVILLIEZ (Gaston)	10-11 14	PATRAC (Hector)	6- 9 14
DECAMPS (Georges)	20- 2 15	PETIT (Alphonse)	6-914
DELAMARE (Louis)	16- 2 15	PLUQUET (Arthur)	12- 1 15
DELBARRE (Alphonse)	16- 2 15	POUCET (Noé)	29- 9 14
DELEARDE (Julien)	22- 2 15	PREUVOST (Henri)	15-11 14
DELABARRE (Marcel)	5- 9 14	QUENIART (Rodolphe)	16- 2 15
DELEFOSSE (Auguste)	16- 2 15	RENARD (Gaston)	18- 2 15
DELOBEL (Jules)	6- 9 14	ROUZEAU (Charles)	27- 3 16
DESTOMBES (Charles)	16- 9 14	SAINTENOY (Victor)	4- 3 15
DEVRESSE (Maxime)	1-818	SALINGUE (Henri)	21-517
DEHAISME (Henri)	20- 2 15	THIEULEUX (Lucien)	20- 2 15
DUCASTELLE (Amand)	7- 9 14	VALADE (Jean)	21- 4 18
DUFLOT (Alfred)	24- 2 15	VANDENBRUGGEN (P.)	3-11 15
DUMOULIN (André)	15- 9 18	VANDEPUTTE (Eugène)	10- 5 17
DUNAS (Louis)	15- 9 14	VANLUYTEN (Albert)	6-914

NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS	NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS
VANOOST (Adolphe)	8- 9 14	De CONINCK (Jean)	8- 6 17
VAN-ROY (Gustave)	6-914	DELANNOY (Nercée)	8-10 14
VERVAET (Pierre)	10- 5 17	DELEBECQUE (Léon)	20- 3 15
WATIER (René)	6-914	DELÉPINE (Louis)	16- 9 14
WITTRANT (Albert)	23-10 14	DELERUE (Louis)	16- 9 15
LETAILLE (Georges)	17-914	DELVILLE (Pierre)	22-715
ROHART (Émile)	31-814	DERVIENT (Élie)	6-914
,		DESCAMPS (Louis)	8- 9 14
Caporaux.		DEUET (Achille)	17- 9 14
-		DEVILLERS (François)	16- 3 15
AUGERON (Adrien)	31-817	DHALLUIN (René)	30-11 16
BAVIÈRE (Albert)	4-914	DENHIN (Maurice)	20- 2 15
BALAUD (Joseph)	16-11 15	DHIEU (Jules)	6- 9 14
BERLAIMONT (Gaston)	30-814	DOUCHET (Wilfred)	21- 2 15
BAYART (Émile)	27-914	DRUART (Louis)	6- 9 14
BEAUCHET (Léon)	19- 9 14	DUBOIS (Edgard)	5- 3 15
BEDU (Henri)	9-11 14	DUCHEZEAU (Henri)	10- 5 17
BERRIER (Henri)	8-914	DUFOUR (Jean)	16- 4 15
BILOT (Arthur)	16- 2 15	FAIVRE (Paul)	6-914
BISIAUX (Arnould)	5-10 14	FILOCHE (Honoré)	26- 3 16
BLONDIAU (Achille)	6- 4 15	FLAMENT (Robert)	1-11 14
BONDWELLE (Edmond)	6-914	FOREST (Bernard)	2-617
BOSSEBŒUF (François)	12- 5 17	FOURNIER (Émile)	8-12 15
BRUNET (Charles)	15-11 14	FRAISSE (Jean)	11-10 15
CARPENTIER (Joseph)	17-914	FRAPPIÈRE (Charles)	13-10 18
CARPENTIER (Louis)	13-10 14	GANDELON (François)	4-315
CARRÉ (André)	4- 3 15	GAZAN (Jean)	30-817
CAUCHY (Louis)	6- 9 14	GÉRAUD (Éliacin)	3-11 18
CHAMBON (Roman)	27- 2 15	GRESQUIÈRE (Jules)	5- 3 15
CHENAILLE (Auguste)	10- 5 17	GILLION (Émile)	5- 1 15
CHEVALIER (Henri)	29-914	GLACET (Clément)	4-315
CHRÉTIEN (Louis)	16- 2 15	GLORIEUX (Mathurin)	23-915
CLOBOURGE (Gaston)	2-315	GOBERT (Henri)	30-817
COLLET (Émile)	20-914	HEULST (Joseph)	16- 4 15
COLLIEZ (Henri)	8-914	HOFMAN (Albert)	10- 5 17
CONSTANTIN (Étienne)	15-918	HOMBLE (Gustave)	6-914
COPIN (Noé)	12-914	HUART (Romée)	15-11 14
COPY (Maurice)	5-12 15	GRAUWIN (René)	8-914
COUIGNOUX (Jean)	3-315	GUILAIN (Félicien)	16-914
COUSIN (Jules)	20- 2 15	HANSELIN (Louis)	1-817
CUVILLIEZ (Charles)	21-914	HARRE (Émile)	8-11 15
DUTHILLEUL (Jean)	10-517	HAUSSAIRE (Fernand)	30-814
DEBUIRE (Albert)	4- 9 14	HAUTECŒUR (Franç.)	10- 5 17

NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS	NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS
HENRY (Achille)	27-914	SARRAZIN (François)	17- 2 15
LACAZE (Étienne)	15-918	SOUCHEREAU (Léonce)	10- 5 17
LAGNEAU (Marcel)	20- 2 15	SOUDE (Ambroise)	21-915
LALLART (Honoré)	10-914	SURET (Louis)	15- 9 14
LAVILLE (Philippe)	2-917	TALAINE (Louis)	15- 9 18
LEBLOND (Edmond)	16- 2 15	TELLIER (César)	13-10 14
LECOCQ (Georges)	10-315	TIEBERGHIEN (G.)	9-315
LEFEBVRE (Barthél.)	4- 3 15	TRÉCAN (Barthélemy)	30-817
LEFEBVRE (Émile)	3-914	TROUILLET (Léo)	14- 9 14
LEMOINE (Henri)	4- 3 15	VALCKE (Henri)	16- 2 15
LEMOINE (Jules)	6- 9 14	VANDENBOOSSCHE (G.)	16- 4 15
LERUSTE (Arthur)	24- 9 15	VANDENBUSSCHE (A.)	3-914
LESOU (Alfred)	10- 5 17	VAST (Pierre)	10- 5 17
LÉTIENNE (Auguste)	30-11 14	VERHAEGHE (Albert)	30-12 15
MACÉ (Henri)	21-418	VIE (Georges)	4-617
MAZUET (Étienne)	8-10 14	WALBRICK (Walter)	21- 4 18
MESTDACH (Georges)	15- 1 16	WASTYN (Félix)	6-315
MOIZAN (Georges)	26-914		
MOURMANT (Paul)	17- 2 15	Soldats.	
NAMUR (Paul)	8-10 14		
OLÉON (Henri)	20- 4 15	CARROT (Edmond)	10- 5 17
PARENT (Émile)	16- 2 15	BRIATTE (Charles)	1-215
PARMENTIER (Arthur)	16- 2 15	DESBIENS (Paul)	6-914
PELSET (JB.)	15-11 14	DESCAMPS (Albert)	30-914
PETIT (Marcel)	4- 3 15	HACHE (François)	27-914
PETIT (Maurice)	23-814	VROMAN (Noé)	13-10 14
PETITCARD (Léopold)	11-12 18	JOURNEAUX (Émile)	7-315
POIRET (André)	11-3 15	LEFRANC (Émile)	9-315
POULAIN (Frédéric)	31-817	DUHAMEL (Alphonse)	22-915
PROIX (Évrard)	4- 3 15	ABRAHAM (Victorien)	10- 5 17
PYNOO (Albert)	10- 5 17	ACQUART (Charles)	20- 2 15
RELTGEN (Gaston)	15-914	ALBAUT (Victorien)	8-10 17
RENAUD (Désiré)	4- 3 15	ALLARD (Adolphe)	23-11 14
RICQ (Albert)	16- 2 15	ALLART (Alfred)	15-11 14
RIDEAU (Armand)	3-10 17	ALLART (Léon)	28- 2 15
ROUSSEAUX (Albert)	17- 2 15	AMBERT (Henri)	10- 5 17
RUPHY (Eugène)	17-618	ANCELIN (Fernand)	11-11 15
RYS (Édouard)	16- 2 15	ANDRÉ (Alexandre)	16- 2 15
SABRE (Auguste)	16- 2 15	AOUDRY (René)	16-914
SAGET (Gabriel)	15-11 14	APLLINCOURT (Achille)	16- 2 15
SALÈRES (Albert)	21- 2 15	ARGENTO (Toussaint)	15-11 18
SALLET (JB.)	30- 5 17	ARNAUDIN (Louis)	30-817
SAMBOURG (André)	15-11 14	ARNOLD (Pierre)	16-914

NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS	NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS
ARTIGUSTE (Michel)	8-12 15	BIS (Jules)	20- 2 15
ASTARIE (René)	1-917	BLANQUART (Louis)	16- 2 15
AUBIN (Albert)	4- 2 15	BLAS (Jules)	6-914
AUDEGOND (Henri)	5- 9 14	BLIN (Henri)	10-11 15
AUDURAND (Maurice)	10- 5 17	BLIN (Juste)	17-11 14
AUFÈVRE (Gilbert)	21- 4 18	BLOND (Louis)	22-10 14
AUFORT (François)	9-10 17	BLONDIAUX (Camille)	8-12 14
AVEZ (Marcel)	24- 9 15	BOBŒUF (Édouard)	7-914
AZAMBRE (Édouard)	25- 1 15	BODOUX (Charles)	14-10 14
BAERT (Auguste)	6-914	BOEZ (Léon)	2-315
BAERT (Daniel)	19- 9 14	BOITE (Ferdinand)	18- 9 14
BAILLY (Armand)	30-817	BOIVIN (Alphonse)	10- 5 17
BAISEZ (Louis)	11- 9 14	BOL (Paul)	15- 9 14
BERLAIRE (Paul)	16- 9 14	BELLENGIER (Henri)	4- 3 15
BERDIN (Louis)	29- 9 14	BONNET (Albert)	10- 5 17
BENET (Auguste)	4-10 17	BONNET (Raymond)	15- 4 15
BALAVOINE (Émile)	21-914	BONTANT (Armand)	15-11 14
BALCAEN (Benoit)	21- 2 15	BONZOM (Jean)	15- 9 18
BALEMBOY (Charles)	8-914	BOORÉE (Pierre)	10-11 15
BALLAY (Alfred)	8- 3 15	BOUCHEAU (Firmin)	15-818
BAISIEUX (Eugène)	26- 3 15	BOUCROUX (Jean)	31-817
BALOT (Arthur)	7- 3 15	BOUFFART (Auguste)	6- 1 15
BARRE (Auguste)	10- 5 17	BOUCHET (Benoit)	10- 5 17
BASTELEUS (Henri)	20- 2 15	BOUGON (Georges)	12-11 14
BAYARD (Antoine)	30-817	BOUZENDORFFER (A.)	4-10 17
BEAUFILS (François)	16- 2 15	BOQUET (Fernand)	2-315
BEAUREGARD (Charles)	20- 9 17	BOULINGUIEZ (R.)	27-815
BECQUART (Lucien)	28- 2 15	BOULEN (Victor)	10- 5 17
BEILLARD (Émile)	21- 4 18	BOURDIER (Louis)	10- 5 17
BERNARD (François)	15-11 14	BOURET (Paul)	23-814
BERNARD (JB.)	30-817	BOURGE (Octave)	28- 2 15
BERTEAU (Camille)	8- 9 17	BOURGEOIS (Edmond)	1-914
BERTON (Louis)	20- 9 15	BOUTE (Édouard)	4- 1 15
BERTON (Maurice)	17- 2 15	BOVILLE (Émile)	30-10 14
BERTOUT (Eugène)	12- 5 17	BRÈS (Émilien)	2-12 15
BEUGNIES (Noé)	28-815	BRONSART (Charles)	1-914
BIÉCHY (Alexandre)	19- 2 15	BONNIER (Léon)	30- 9 14
BIÉGEL (François)	15-11 14	BROUCKAERT (Alfred)	6-914
BILCKE (Louis)	16- 2 15	BRUNET (Marius)	30-817
BILLET (Jean-Bapt.)	16- 2 15	BRUT (Antoine)	28- 2 15
BILLIAU (Édouard)	4- 3 15	BRUYÈRE (Jean-Bapt.)	7-10 14
BILLIET (Irénée)	28- 2 15	BUCAMP (François)	15-11 14
BINAUD (Joseph)	15- 9 18	BUNICOURT (Ernest)	24-815

NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS	NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS
BULTEEL (Achille)	22- 5 15	CHÉREAU (Marius)	15- 9 18
BURGUET (Louis)	28-11 16	CHÈZE (Dominique)	4- 3 15
BURLION (Alfred)	21-914	CHILOU (Louis)	15- 9 18
BUTTIN (Henri)	10- 5 17	CLAISSE (Henri)	12- 1 14
CAILLIEZ (Augustin)	5- 3 15	CLAISSE (Joseph)	25-11 14
CAILLY (Victor)	13-12 15	CLARISSE (René)	5- 3 15
CALAME (Pierre)	6-914	CLATOT (Ernest)	15- 4 15
CALOT (Alcide)	21- 4 18	CLERBOIS (Luc)	16- 2 15
CAMBRAY (Émile)	11-914	CLÉRY (Alphonse)	20-10 14
CAMPION (Georges)	3- 5 25	CLINKSPOOR (Édouard)	24-914
CAMUS (Fleury)	1-10 14	CLOEZ (Georges)	16- 2 15
CANAT (Gaston)	29-11 14	CLUZEAUD (Pierre)	31-817
CANDELIER (Fernand)	4-10 17	CODDÉE (Constant)	12-915
CANNIÈRE (Florim.)	6-914	COICAUD (Victor)	11-716
CANSSE (Rémy)	14- 9 15	COIN (Edmond)	30-814
CAPART (Ferdinand)	10-11 14	COIN (Pierre)	8-914
CAPELIER (Louis)	19- 2 15	COL (Fernand)	16- 2 15
CARDINAEL (Auguste)	21- 2 15	COLLAS (Angenestel)	16- 9 14
CARDINAL (Paul)	12-3 15	COLLERY (Arthur)	15-10 14
CARESMEL (Émile)	19- 6 16	COLLET (Arthur)	4-815
CARION (Émile)	15-11 14	COMAMALE (Émile)	22-318
CARLIER (Auguste)	5- 3 15	COMMEAU (Louis)	23- 6 18
CARON (Placide)	8-914	CONSTANT (Fernand)	13- 1 15
CARPENTIER (Albert)	16- 2 15	COPIN (Julien)	23-814
CARPENTIER (Nestor)	14-10 14	COQUEL (Fernand)	9-315
CARRIAT (François)	12-517	CORRIVAUD (Martial)	30-817
CASTEL (Hyram)	30-817	COTTIGNY (Henri)	15-918
CASTELAIN (Alphonse)	16-10 14	COTTY (Ernest)	11-11 15
CATEAU (Émile)	16- 2 15	COULOMB (Édouard)	19- 2 15
CAUDERLIER (Léon)	15- 1 15	COUPE (Alexandre)	22-915
CAUDROY (Auguste)	30-814	COUPE (Henri)	14-918
CAVILLON (Eugène)	4- 3 15	COURMONT (François)	16-11 14
CEDELLE (Louis)	3- 2 18	COURMONT (Jules)	15-11 14
CESSAC (Léopold)	26-316	CRAPEZ (Emmanuel)	8-914
CHABALIER (Louis)	8-917	CRÉPIEUX (Georges)	5-914
CHADENAUD (Frédéric)	10- 5 17	CRÉPIN (Victor)	15-918
CHALVIDAN (Louis)	12-517	CRESSON (Marcel)	23-814
CHAPUIS (Georges)	14-10 17	CRINON (Alfred)	17- 9 14
CHARBONNIER (René)	20- 4 18	CROMBEZ (Auguste)	6-914
CHARLET (Louis)	11-11 14	CROQUEFER (Marcel)	10- 5 17
CHARPENTIER (M.)	4- 3 15	CUISINIER (Fernand)	25- 9 14
CHAUMONT (Charles)	15- 9 18	DUWEZ (Augustin)	23-11 15
CHAUSSAT (Gustave)	10- 5 17	DUVINAGE (Jules)	29- 5 15

NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS	NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS
DUVAL (Georges)	4-10 17	DEJONGHE (Louis)	16- 2 15
DUTRANNOY (Georges)	23-914	DEJUIN (Henri)	8-12 15
DUTILLEUL (Louis)	6- 9 14	DEKOMNEK (Félix)	18- 2 15
DUTHOIT (Anatole)	9- 3 15	DELABORDE (Henri)	19- 5 17
DUTOIT (Henri)	15-11 14	DELAMARCHE (Eugène)	15- 9 18
DUTHILLIEZ (Henri)	16- 2 15	DELANNOY (Jules)	1 ^{er} -10 14
DUTERTRE (Marius)	6- 9 14	DELANNOY (Lucien)	8-914
DUSOULIEZ (Jean)	15-914	DELARUE (Edgard)	11-10 17
DUSSOUBS (Jean)	24- 1 15	DELATTRE (Hector)	16- 2 15
DUSSAUT (Édouard)	17- 3 17	DELAVAL (Henri)	8-914
DUTHOIT (Alphonse)	12-517	DELAVAL (Henri)	23-11 16
DURIEZ (Marcel)	16- 2 15	DELEARDE (Paul)	4- 2 15
DABIN (Pierre)	27- 3 16	DELEAU (Augustin)	17- 5 15
DAGNEAUX (Augustin)	4- 3 15	DELELIGNE (Albert)	18- 2 15
DAMBRINE (Léonce)	24-10 14	DELEPIERRE (Paul)	7- 2 15
DAMEZ (Henri)	12-914	DELEPORTE (Ferdin.)	19- 7 15
DANJOU (Camille)	24- 9 15	DELEUZE (Fernand)	10- 5 17
DARAGON (Auguste)	6- 9 14	DELFORGE (Henri)	18- 2 15
DARGON (Jean-Bapt.)	7- 3 16	DELHAYE (Victor)	16- 2 15
DARTEVELLE (Gaston)	30-10 14	DELHUMEAU (Georges)	30-817
DARTIGEAS (Jean)	27- 3 16	DELIGNE (Henri)	4-914
DARFEUILLE (Henri)	10-10 18	DELMAS (Germain)	30-817
DAVIN (Augustin)	10- 5 17	DELMEIRE (Henri)	15-11 14
DAVRIL (Charles)	8- 9 14	DELMOTTE (JB.)	4- 9 15
DEBAVELACRE (Aimé)	12- 4 15	DELOBEL (Arthur)	16- 2 15
DEBRIEU (Achille)	19- 6 18	DELPIERRE (Jacques)	6- 9 14
De BRUYNE (Georges)	8- 9 14	DELPLAN (Léon)	15-11 14
DEBUYSSCHER (Ch.)	1- 2 16	DELPLANQUE (Georges)	15- 9 18
DECLERCK (Abel)	17- 2 15	DELPON (Joseph)	7-817
DECLERCQ (Albert)	16- 2 15	DELPORTE (Henri)	14- 9 14
DECLERCQ (Eugène)	8- 9 14	DELPORTE (Joseph)	8- 3 19
DECOCK (Julien)	17-11 14	DELSART (Alfred)	20- 2 15
DECOENE (Cyrille)	12-10 14	DELSAUT (Augustin)	16- 2 15
DECOOPMANN (Robert)	9- 3 15	DELVAL (Désiré)	29- 9 14
DECROUE (Charles)	16- 2 15	DELVAL (Jules)	28- 5 15
DEDULLE (Jules)	14- 9 14	DELY (Jules)	15- 4 15
DEFONTAINE (Léon)	Sept. 14	DEMAEREL (Lucien)	8- 2 15
DEGARET (Alphonse)	31-817	DEMAILLY (Charles)	13- 4 15
DEGEETERE (Émile)	21- 2 15	DEMAREST (Léon)	15-11 14
DEGOUSÉE (Léon)	11- 3 15	DEMATTE (Constant)	2- 4 15
DEJARDIN (Justin)	17- 2 15	DEMAY (René)	7-914
DEJONKHEERE (Pierre)	5- 9 14	DEMELIN (Arthur)	16- 2 15
De JONGHE (Léopold)	16- 2 15	DEMENEZ (Adrien)	21-914

NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS	NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS
DEMESSINE (Charles)	16- 2 15	DHALLUIN (Henri)	6-914
DEMOL (Gustave)	16- 2 15	DHALLUWEYN (Ad.)	20-11 14
DEMON (Constant)	4- 7 15	DHINAUT (Léon)	22-12 15
DENEWEL (Julien)	14- 4 15	D'HERMY (Émile)	29-814
DENHEZ (Aimé)	20- 2 15	DHIEUX (Louis)	18- 2 15
DENIS (Louis)	7- 6 17	DIOT (Jules)	23-11 14
DENISART (Louis)	14- 5 17	DOCQUIERT (Léon)	9-12 16
DENNETIÈRE (Jules)	24- 4 15	DOIN (Victor)	8-12 15
DENOO (Albert)	6-914	DONDE (Léon)	29-11 14
DENYS (Paul)	9- 3 15	DORLÉANS (Julien)	28- 2 15
De POTTER (Alphonse)	5-11 17	DOSJOUB (Louis)	10- 5 17
DEPREZ (Oscar)	24- 9 15	DOUCHEZ (Augustin)	3-10 14
DEICKSEN (Émile)	19- 2 15	DOUILLET (Albert)	4- 3 15
DERLOT-PRIVAS (S.)	8- 3 15	DOUTRELIGNE (G.)	2-315
DEROCQ (Fernand)	10- 5 15	DOYENNETTE (Alfred)	15-11 14
DERON (Firmin)	15-11 14	DRAPIER (Louis)	5- 1 15
DEROO (Albert)	7- 3 15	DRELON (Antoine)	3- 2 15
DEROQUE (Maurice)	15- 9 14	DRUART (Valéry)	4- 3 15
DESAILLY (Augustin)	6- 9 18	DRUESNES (Jules)	22- 4 15
DESCAMPS (PJ.)	14- 9 14	DRUVENT (Clément)	16- 2 15
DESCAMPS (Paul)	6- 9 14	DRYBURGH (Daniel)	8- 9 14
DESCHUTTER (Alex.)	18- 2 15	DUBILLE (Jean)	13- 5 17
DESCRIVEZ (Désiré)	15- 9 14	DUBOIS (Alexandre)	15- 9 14
DESERME (Louis)	16- 2 15	DUBOIS (Alphonse)	29- 6 16
DESFONTAINE (Émile)	8- 9 14	DUBOIS (André)	29- 9 14
DESHONS (Paul)	4- 3 15	DUBOIS (Émile)	17- 2 15
DESLÉE (Louis)	4- 3 15	DUBOST (Antonin)	31-817
DESOUTTEZ (Gaston)	21- 9 14	DUBUS (Léon)	16- 9 14
DESOUTEZ (Isidore)	12-11 14	DUCOULOMBIER (Alf.)	6- 4 15
DESPUJOLS (Enrique)	10- 5 17	DUCOULOMBIER (Ch.)	11- 3 15
DESSEIN (Eugène)	22- 1 15	DUCROCQ (Georges)	18- 2 15
DESSEIN (Louis)	27- 2 15	DUFOSSEZ (Paul)	3- 1 15
DESTAEBEL (Désiré)	6- 9 14	DUFOUR (André)	21-11 15
DESTRIBOS (JB.)	30-817	DUFOUR (Henri)	6- 9 14
DETAELLENAERE (P.)	6- 9 14	DUFOUR (JB.)	13-10 14
DETOMBE (JB.)	17- 2 15	DUFRANE (Léon)	5- 3 15
DEVEAUD (Jean)	30- 5 18	DUFRESNES (Léopold)	8-11 15
DEVISME (Auguste)	2- 1 15	DUGARDIN (Albert)	7- 6 17
DEVOLDEZ (Charles)	12-11 14	DUHAMEL (Eugène)	9-11 14
DEVOURDY (Michel)	18- 5 17	DUHAYON (Henri)	6- 9 14
DEWAELE (Anicet)	8- 9 14	DUHEM (Georges)	18-10 14
DEWEZ (Marcel)	5- 9 14	DUHEM (Henri)	6- 9 14
DEWYNTER (Stanislas)	6- 3 15	DUJARDIN (Gustave)	12-914

NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS	NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS
DUJARDIN (Victor)	8-11 15	FOSSETTE (Élie)	4- 6 15
DUMON (Louis)	10- 5 17	FOSTIER (Ernest)	16- 2 15
DUMONT (Émile)	1 ^{er} - 6 15	FOUCHET (Étienne)	10- 5 17
DUMORTIER (Henri)	27- 9 14	FOULON (Émile)	2-716
DUMOULIN (Louis)	6-914	FOURNIER (Edmond)	10- 5 17
DUPLOUY (Richard)	12- 2 15	FOURNIER (JB.)	8-10 14
DUPON (Charles)	18-11 14	FOURNIER (Paul)	23- 2 15
DUPONCHEL (Narcisse)	26- 1 15	FOURNIL (Jean)	21- 4 18
DUPONT (Adam)	6- 3 15	FRAMERY (Amédée)	27- 2 15
DUPREY (Louis)	30-817	FRANCHE (Julien)	16- 2 15
DUPREZ (Léon)	3- 5 15	FRANÇOIS (Arthur)	18-11 14
DUPUIS (Charles)	27- 2 15	FREEHIC (Raymond)	25-10 17
DUPUIS (Valère)	30-814	FRÉDÉRIC (Valentin)	19- 6 17
DUQUESNOY (Const.)	16- 2 15	FROUIN (Francis)	27- 3 16
DURAND (Turenne)	15-11 14	FROY (Julien)	9- 3 15
DURET (Marius)	15- 9 18	GADET (Edmond)	4- 3 15
ÉCOLLAN (Pierre)	15- 9 18	GADET (Léon)	5- 3 15
ESNARD (Émile)	12- 4 15	GADOUX (Alfred)	19- 9 14
ÉTHUIN (Achille)	16- 2 15	GALLIS (Raymond)	9-12 16
ÉVERARD (Julien)	23- 3 16	GAMÉE (Maurice)	11-12 15
ÉVRARD (Hippolyte)	4- 3 15	GANSEMAN (Henri)	16- 2 15
ÉVRAAD (Louis)	22- 1 15	GANTOIS (Zéphir)	8-914
FACON (Alfred)	18- 2 15	GARETIER (Antoine)	12- 4 18
FAGES (Louis)	8-817	GARREAU (Auguste)	2-316
FAIVRE (Georges)	30-817	GARSIN (Jules)	4- 3 15
FAYE (Augustin)	8-11 15	GASTE (Édouard)	30-817
FECK (Jean)	31-817	GAUD (Élie)	30-917
FELDER (Victor)	15- 3 18	GAUTRON (Léopold)	19- 9 18
FÉRON (Ernest)	17- 9 14	GAVELLE (Charles)	11-11 15
FERRET (Louis)	16-11 14	GEEREBAERT (Romain)	13-10 14
FÉVRIER (Eugène)	30-11 14	GENIER (Jean)	21- 4 18
FIAERT (Joseph)	14- 9 14	GENTILINI (Étienne)	25- 1 15
FICHELLE (Alcide)	12-10 14	GEORGELIN (Alph.)	26- 2 15
FIRMIN (Eugène)	4- 4 15	GÉRARD (Paul)	20- 2 15
FLAHAUT (Louis)	12- 4 16	GÉRARDOT (Philibert)	19- 9 18
FLAVIGNY (Georges)	6- 9 14	GERNE (Louis)	28- 2 15
FLEURY (Émile)	15-11 14	GÉRONY-CANDAN (A.)	31-817
FLOCHE (Maurice)	6- 9 18	GHISLAIN (Henri)	15-915
FLOUR (François)	16- 2 15	GILLES (Henri)	2-914
FONTAINE (Gaston)	25- 6 16	GIRARDIN (Henri)	19- 2 15
FONTAINE (Paul)	8-12 15	GIRAUD (Louis)	15-914
FONTAINE (Paul-Jos.)	15- 9 18	GLORIEUX (Henri)	16-914
FOREST (Edmond)	6-10 17	GODART (Émile)	17- 2 15

NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS	NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS
GODARD (Maurice)	20-10 14	HANCELIN (Émile)	8-914
GODBILLE (Julien)	16-10 14	HANON (Abel)	10- 5 17
GODDERIS (Jean)	12-11 14	HANOT (Marcel)	6-914
GODEFROY (Albert)	16- 2 15	HAUTECŒUR (Simon)	6-914
GODIN (Pierre)	3- 2 15	HAUTY (Édouard)	17- 9 14
GODINEAU (Gérard)	30- 5 17	HÉGO (Roméo)	21-11 14
GŒUSSE (Albert)	27- 2 15	HELLIN (Jules)	8-12 17
GONS (Jean)	18- 2 15	HEMELAERE (Bénoni)	3- 1 15
GOSSART (Eugène)	6- 4 15	HENNION (Camille)	13- 3 15
GOSSELIN (Albert)	30-914	HENRI (Charles)	8-11 15
GOUBET (Édouard)	26- 1 15	HENRY (Marceau)	18-914
GOUBET (Henri)	16-914	HÉQUET (Julien)	31-10 14
GRARD (Victorien)	6-914	HERBO (Edmond)	21- 2 15
GRANGER (Justin)	15- 9 18	HERLIN (Charles)	11-917
GRANSIR (Édouard)	16- 2 15	HERENGHUEL (Marcel)	8-914
GRARD (François)	30-914	HERMANT (Étienne)	8-914
GRAVE (Célestin)	2- 1 15	HESPEL (Arsène)	15-914
GRAVE (Jules)	10- 5 17	HIEST (Louis)	8-914
GRAVELIN (Édouard)	1 ^{er} - 6 15	HOBBE (Augustin)	16- 2 15
GRAVEZ (Agène)	15- 4 15	HOCHARD (Paul)	5-315
GRISET (Maurice)	30-12 15	HOLVOET (César)	6-914
GRIVOT (Jules)	29- 4 15	HOMBERT (Henri)	21- 1 16
GUÉNIER (JB.)	21- 4 18	HONORÉ (Oscar)	15-11 14
GUERLUS (François)	27-914	HORRENT (Georges)	6-914
GUIGNARD (Charles)	21-10 18	HOSSEREL (Hyacinthe)	29-817
GUILBERT (Émile)	17-316	HOSTENS (Théophile)	16- 2 15
GUIOT (Eugène)	16- 2 15	HOUBART (Maurice)	16- 2 15
GUINOT (Claude)	30-917	HOUDELETTE (G.)	21- 2 15
GUITTE (Alfred)	23- 2 15	HOULIAT (Joseph)	11-617
GUMEZ (Émile)	9- 3 15	HOUQUE (Émile)	23-10 14
GUY (Félix)	10- 5 17	HOUSSAY (Augustin)	5-914
HACCART (François)	10- 5 17	HOUSSIÈRE (Charles)	15-11 14
HACHE (Émile)	4- 3 15	HUART (Adolphe)	16- 2 15
HAGE (Omer)	6-914	HUCQUEDIEU (Alph.)	20- 2 15
HAINAUT (Joseph)	16- 2 15	HUGBART (Jules)	2-315
HAIRION (Arthur)	3-10 14	HUGOT (Augustin)	13-915
HALGRIN (Auguste)	18- 2 15	HUMETZ (Victor)	12-11 14
HALLE (Arthur)	16- 2 15	HUOT (Léon)	17- 2 15
HALLEZ (Octave)	8-10 14	HURTER (Pierre)	14-10 14
HALLUIN (Henri)	17- 9 14	ISOREZ (Aimable)	20- 2 15
HAMEL (Georges)	18-11 14	IVON (Gilbert)	10- 5 17
HAMILLE (Zéphir)	6- 9 14	IWANOFF (Gustave)	8-914
HANAPPE (Alexandre)	11-11 14	JACQUART (Alphonse)	11- 5 17
TITLIATE (Meadine)	11-11 17	one Quart (Aiphonse)	11-51/

NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS	NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS
JAMBUET (Louis)	14-10 17	LAURENT (César)	28- 2 15
JOLY (Charles)	24- 9 15	LAURENT (Lucien)	16- 2 15
JOLY (Lucien)	22-10 14	LAURENT (Édouard)	8-914
JOLY (Léon)	10-10 17	LAURENT (Joseph)	4- 5 15
JOSEPH (Charles)	6-914	LAURENT (Henri)	6-914
JOUANOLLE (Emman.)	10- 5 17	LAURENT (Marcel)	18- 2 15
JOUGLET (Émile)	6-914	LEBEUF (Ernest)	16- 1 15
JOUGLET (Raphaël)	15- 4 15	LEBIGOT (François)	10- 5 17
JUIN (Victor)	4- 3 15	LEBLANC (Charles)	18- 2 15
JUSTE (Arthur)	10-11 14	LEBLOND (Charles)	1 ^{er} - 5 15
KLENKLEIN (Fernand)	5- 9 14	LEBRUN (Abel)	4- 3 15
KLEING (Georges)	12-11 14	LEBRUN (Émile)	4- 3 15
KNUYNDT (Charles)	17- 9 14	LEBRUN (Gaston)	8-914
LABASTIE (Jean)	30-817	LEBRUN (Georges)	6-914
LABAT (François)	4- 2 17	LEBRUN (Honnorat)	16- 2 15
LABAYE (Remy)	16- 9 14	LEBUT (Louis)	15- 5 15
LABITTE (Aimé)	19-10 16	LECAILLET (Victor)	10- 5 17
LACROIX (Léon)	15- 9 18	LECAILLON (Jean)	16- 2 15
LAEBENS (Joseph)	19-10 15	LECIGNE (Jean-Bapt.)	31-814
LAGASSE (Alfred)	15-11 14	LECLERCQ (Gaston)	31-10 14
LAGOULLE (JB.)	3-12 15	LECLERCQ (Alfred)	25-814
LAGUILLIEZ (Phil.)	10- 5 17	LECLERCQ (Jules)	29- 2 15
LAHEYE (Gaston)	10- 5 17	LECLERCQ (Léon)	6- 2 15
LALIE (Léon)	15- 9 18	LECLÈRE (Émile)	5- 3 15
LALLARS (André)	19- 2 15	LECOMTE (Léon)	10- 5 17
LAMBERT (Félicien)	14- 1 15	LECOUTEUX (Léon)	30-817
LAMMENS (Louis)	3- 2 15	LECUBIN (Édouard)	12- 5 17
LAMOURET (Alphonse)	28- 1 15	LEDEUX (Ferdinand)	22- 4 18
LAMPIN (Charles)	19- 6 16	LEDUCQ (Fortuné)	2-315
LANDAS (Léon)	20- 9 14	LEENAERT (François)	6-914
LANDOT (Louis)	18- 2 15	LEFAUX (Arthur)	5-914
LANTOINE (Émile)	10- 9 14	LEFEBVRE (Achille)	2-315
LAPORTE (André)	30-817	LEFEBVRE (Alfred)	31-814
LAPEYSONIE (Justin)	15-817	LEFEBVRE (Clément)	16- 9 14
LARGILLIÈRE (Eugène)	9- 3 15	LEFEBVRE (Charles)	20- 2 15
LARIVIÈRE (Hubert)	14- 4 15	LEFEBVRE (Constant)	31-12 14
LARIVIÈRE (Jules)	12-10 14	LEFEBVRE (Jules-M.)	16- 2 15
LASSALLE (Louis)	31-817	LEFEBVRE (Jules-R.)	4- 4 16
LASSERRE (Pierre)	26- 6 17	LEFEBVRE (Léon)	15-11 14
LASSON (Auguste)	16- 1 15	LEFEBVRE (Jules)	24-10 14
LAUMONT (Louis)	15-11 14	LEFEBVRE (Léon)	6-914
LAURANTIAUX (Daniel)	13-12 15	LEFEBVRE (Oscar)	24-11 14
LAURENT (Antoine)	17- 3 16	LEGAL (Adrien)	6-914

NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS	NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS
LEGAT (Pierre)	6- 9 14	LHERMENIER (Franç.)	30-817
LEGIER (Aimé)	2- 3 15	LHEUREUX (Désiré)	28- 2 15
LEGON (Prosper)	15- 4 15	LHEUREUX (Joseph)	16-10 18
Le GOYAT (Corentin)	6-914	LHOTE (Léon)	17- 2 15
LEGRAND (Fernand)	15- 9 14	LIBAN (Gaston)	15-11 14
LEGRAND (Jean)	7- 1 17	LYON (Auguste)	15-914
LEGRAND (Louis)	11- 9 14	LITTIÈRE (Volgrand)	19- 2 15
LEGRU (Paul)	15-11 14	LOYIEZ (Edmond)	6-914
LEGRU (Paul-Aug.)	6-914	LOCQUET (Jules)	3-616
LEJOSNE (François)	18-11 14	LOMBART (Edmond)	2-315
LELEU (Lucien)	10- 5 15	LOONTJENS (Paul)	15- 4 15
LELOIR (Henri)	3-914	LORCIE (Marcel)	26- 6 17
LEMAIRE (André)	15-11 14	LOTTIGIER (Maurice)	12-10 14
LEMAIRE (Antoine)	12-11 14	LOUAGE (Adolphe)	6-914
LEMAIRE (Henri)	18-10 14	LOUBRY (Adolphe)	29- 9 15
LEMAIRE (Paul)	6-914	LOUIS (Vilmer)	15-11 14
LEMBRE (Victor)	8-11 15	LOYEZ (Emest)	8-914
LEMOINE (Achille)	29- 9 14	LUC (Jean-Bapt.)	22-914
LEMOINE (Arthur)	5-914	LUCAS (Raphaël)	15-11 14
LENGRAND (Alphonse)	6-914	LUCE (Henri)	31-817
LENOTTE (Léopold)	18- 2 15	LEDIEU (Louis)	16-12 14
LÉPINE (Émile)	7- 4 15	LUCIEZ (Henri)	20- 2 15
LEPRAND (Paul)	8- 4 15	LUSCAT (Jean-Bapt.)	30-814
LEPREUX (Auguste)	5- 3 15	LUSSIEZ (Armand)	30-814
LEROUGE (Eugène)	12-10 14	LUTUN (Marcel)	8- 9 14
LEROY (François)	4-11 14	LYAN (Claude)	9- 4 15
LESAGE (Émile)	5- 3 15	MACHEBŒUF (Jules)	27- 3 16
LESAGE (Louis)	11-11 14	MACQUART (Lucien)	4- 3 15
LESCIEUX (Augustin)	12-11 14	MAES (Raymond)	26-315
LESCURE (François)	15- 9 18	MAINGUY (Félix)	30-817
LESDIN (Henri)	15- 9 18	MAINGUY (Joseph)	24- 3 16
LEFRANC (Léon)	16- 2 15	MAITRE (Marcel)	27- 3 16
LETERNE (Eugène)	14- 1 15	MALGUIER (Eugène)	19- 2 15
LETOMBE (Augustin)	7- 9 14	MALLOT (Émile)	10- 6 15
LEURIDAN (Hubert)	20- 2 15	MARCEL	15- 9 18
LEURIOT (Léopold)	29- 4 15	MARCELLIN (Jules)	26- 3 16
LEVEAU (Jules)	12- 1 15	MARCHAND (Désiré)	4- 3 15
LEVEAUX (Alphonse)	24- 9 15	MARCHAND (Félix)	16-10 17
LÉVECQUE (Émile)	8-11 15	MARCOUX (Constant)	16- 9 14
LÉVESQUE (Guillaume)	28-11 14	MARÉCAUX (Roméald)	10-11 14
LEVEUGLE (Pierre)	6- 9 14	MARÉCHAU (Fernand)	19- 9 18
LEYMARIE (Antoine)	14- 9 18	MAREVILLE (Aristide)	13-11 15
LHERBIER (Justin)	10- 5 17	MARION (Juste)	7- 9 17

NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS	NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS
MARISSAL (Albert)	7-12 15	MONDET (Lucien)	16- 2 15
MARONNE (Claude)	15- 4 15	MONDET (Jules)	10- 5 17
MARQUET (Pierre)	30-817	MONIER (Joseph)	15- 9 18
MARTEAU (Jules)	6-914	MONNA (Georges)	30-817
MARTIN (René)	15- 9 18	MONNOT (Édouard)	15- 9 18
MARTINEAU (Adolphe)	10- 5 17	MONSTERLET (Gaston)	29-11 14
MARTINETTE (Baptiste)	1-917	MONTAGNE (Marcel)	14-11 15
MASSON (Jules)	7- 3 15	MOREAU (Clément)	5-917
MATHIEU (Anicet)	10- 5 17	MOREAU (Hippolyte)	27- 3 16
MATTHEES (Léon)	8-914	MORET (Émile)	31-817
MASURE (Jules)	1 ^{er} -10 14	MORISSET (René)	24- 3 16
MAUROY (Fernand)	20- 2 15	MOTARD (Florentin)	20- 6 17
MARELLE (Robert)	6-10 17	MOULARDE (Augustin)	10- 5 17
MAY (Jules)	18- 2 15	MOUILLAT (Albert)	12-914
MAYEUX (Alfred)	26- 3 15	MOUILLE (Florent)	6-914
MAYEUX (Étienne)	21- 4 18	MOULIN (Albert)	29-814
MAZELIEZ (Antoine)	8- 9 14	MOUQUET (Émile)	15-11 14
MÉHAY (Alcide)	17- 2 15	MOUTOIS (Jules)	23- 9 15
MEMBRE (Hubert)	16- 2 15	MOUTON (JB.)	6- 9 14
MENU (Émile)	14-10 14	MOUVEAUX (Jules)	20-10 15
MENUT (Rubens)	3- 5 15	MUCHEMBLE (Maurice)	4- 3 15
MERCIER (Maurice)	30-814	MULLOT (Maurice)	4- 3 15
MERVILLE (Marcel)	17-11 14	MUNY (Rodolphe)	16- 2 15
MESTDAGH (Arthur)	20- 3 15	MOYAUX (Pierre)	16- 2 15
MESTRE (François)	30-817	NADEAU (Marcel)	23- 3 18
METGY (Jean)	17- 6 17	NARQUET (François)	20- 9 17
MEUNIER (Alfred)	15-11 14	NAZE (Louis)	27- 8 15
MEUNIER (Victor)	2- 4 15	NESSLANY (Alfred)	22-11 14
MICHEL (Arthur)	6- 9 14	NICOLAS (Georges)	23- 1 15
MIGNARD (Gilbert)	15- 9 18	NICOLAS (Jules)	5- 3 15
MILLET (Louis)	16- 2 15	NICOLAS (Léon)	15- 9 18
MILLY (Jammes)	6- 9 14	NOCQ (Léon)	16- 2 15
MINJEAN (Alfred)	7- 4 15	NOLF (Émile)	12-11 14
MINNENS (Edmond)	9- 4 15	NOIRET (Simon)	20- 2 15
MIO (Louis)	6- 9 14	NOQUET (Eugène)	4- 3 15
MISPELAERE (Florent)	1 ^{er} -12 14	NOSEDAPEDRAGLIO	
MISTRAL (Marius)	8- 9 17	(Maurice)	10- 5 17
MOITY (Théophile)	13-10 14	NOULETTE (Charles)	5- 9 14
MOLARD (Joseph)	3- 3 15	NUTTIN (Émile)	16- 9 14
MOLLE (Raymond)	23-10 14	NYS (Honoré)	16- 2 15
MOLLET (Eugène)	4- 3 15	OBERT (Georges)	2-615
MERCIER (René)	21- 4 18	OLIVIER (Augustin)	8-11 15
MONCHICOURT (JB.)	8-914	OLIVIER (Arnould)	8-11 15

NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS	NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS
ORGAERT (Émile)	18- 2 15	POLLET (Ernest)	3-914
OURTAU (Jean)	30-817	POLLET (Julien)	4- 2 15
OUZEAU (Jean)	29- 9 15	POLLEY (Alphonse)	15- 9 14
PALLE (Claudius)	30-817	POMART (Marius)	29- 5 15
PAPINET (Eugène)	10- 5 17	PONCHEAU (Louis)	11- 3 15
PAQUE (Édouard)	16- 2 15	PONCHON (Arthur)	3- 4 15
PARDONCHE (Casimir)	15- 2 15	PORCHET (Albert)	7-914
PARE (Pierre)	13-10 14	POTEAUX (Léon)	6- 1 15
PARENT (Alexandre)	30-814	POTEZ (Georges)	17-11 14
PARENT (Lucien)	28- 3 16	POTY (Georges)	10- 5 17
PARMENTIER (Ad.)	29-814	POUCHAT (Martial)	2- 2 18
PARSY (Auguste)	6-914	POUEY (Marc)	15- 4 18
PASSERAT (Fernand)	15- 9 18	POULAIN (Jean-Bapt.)	14- 9 18
PATERNELLE (R.)	20- 2 15	POUPAERT (Jean)	5- 2 15
PATINIER (Jules)	30- 9 14	POYART (Charles)	16- 2 15
PAUTEX (Paul)	21- 4 18	PRAT (Honoré)	30-10 17
PAUTRAT (Georges)	30-817	PRIEM (Iran)	30-12 14
PAUWELS (Alfred)	14-10 14	PRONIER (Paul)	6-914
PAYEN (Hubert)	4- 3 15	PROOT (Jules)	13-10 14
PINTIER (Fernand)	21-10 14	PRONIER (Charles)	29-817
PERCHE (Barnabé)	16- 2 15	PRUVOST (Clément)	26- 1 15
PERRIER (Victor)	6- 4 15	PUJOL (Félicien)	15- 9 18
PERRIN (Jean)	10- 5 17	QUENEUTTE (Victor)	18-11 14
PETIT (Achille)	8-914	QUEVA (Louis)	6-914
PETIT (Fernand)	16- 2 15	QUIGNON (Marcel)	2-315
PETIT (Henri)	1 ^{er} -12 14	QUEYREAU (Jean)	29- 9 17
PETIT (Vital)	30- 5 15	QUIÉVREUX (Joseph)	16- 2 15
PEUGNET (Jude)	5- 3 15	RENARD (Octave)	9-914
PEYRICHON (Henri)	17- 2 15	RABOUX (Victor)	3-11 14
PICAUT (François)	21- 5 17	RAINGEVAL (Adrien)	15- 9 14
PICAVET (Henri)	13-10 14	RAMON (Joseph)	20- 2 15
PICKE (Léon)	11- 3 15	RAMOND (Germain)	21- 4 18
PIGACHE (Henri)	4-10 14	RAOUT (Jean)	1er- 9 15
PINÉE (Maurice)	2- 1 15	RATINAUD (Jean)	30-817
PIONNE (Henri)	19-10 14	RAVET (Édéze)	15-11 14
PIOVANOT (Joseph)	11- 3 15	RAYNAUD (Georges)	7- 4 15
PISSON (Émile)	24- 9 14	RAYR (Léon)	10-11 15
PLOMB (Georges)	16- 2 15	RENAULT (Gustave)	25- 9 18
PLOUVIER (Adolphe)	16- 2 15	RENAUT (Charles)	8-10 14
PLUQUET (Émile)	8- 9 17	RENOUX (Louis)	27- 3 15
POISSONNIER (Émile)	8- 9 14	RENOU (Pierre)	17- 7 17
POLITE (Joseph)	3- 1 15	REVERSEZ (René)	10- 5 17
POLLET (Albert)	14- 9 14	RHODE (Jean)	5-917

NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS	NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS
RICHIR (Adolphe)	8- 9 14	SCHGIEZ (Louis)	23- 9 15
RICHARD (Ferdinand)	15- 7 17	SCHIETECATTE (Oscar)	15- 1 16
RICHARD (Pierre)	20- 2 15	SCHULERUE (Louis)	15- 5 15
RICHARD (Louis)	6-914	SCULFORT (Ernest)	19- 3 15
RICHEZ (Léon)	20- 2 15	SEBAL (Louis)	30-817
RICKAIN (Mathieu)	8-12 15	SÉGEAT (Louis)	21- 4 18
RICORD (Adrien)	30-817	SENACQ (Paul)	6-914
RIGAUD (Jules)	21- 4 18	SÉNAUX (Jules)	16- 9 14
ROBBE (Georges)	16- 2 15	SÉNÉCHAL (Marcel)	17- 9 14
ROBERT (Oscar)	8-914	SERGEANT (Auguste)	29- 4 15
ROBIDAS (JB.)	7- 9 14	SERVAETEN (Eugène)	15- 9 18
ROBIN (François)	30-817	SÉRY (Noël)	27- 3 16
ROBYN (Désiré)	4- 3 15	SEVRETTE (Victor)	23-814
ROGÉ (Augustin)	11- 3 15	SILVAIN (Marius)	10- 5 17
ROGER (Ernest)	2- 1 15	SIMON (Émile)	18- 9 14
ROGER (Jean-Baptiste)	10- 5 17	SIX (Achille)	13-10 15
ROGIEZ (Paul)	25- 9 14	SIX (Gaston)	17- 2 15
ROMON (Henri)	19- 2 15	SIX (Hubert)	16- 2 15
RONDIER (Nicolas)	10- 5 17	SIX (Rodolphe)	8- 3 15
ROOSE (Alphonse)		SMET (Henri)	21- 2 15
ROQUILLET (Robert)	17- 9 18	SOHIER (Gaston)	6-914
ROS (Léon)	8- 9 15	SOLON (Jean)	15- 9 18
ROSE (Georges)	6-914	SINNEVILLÉ (Maurice)	15-11 14
ROSSEAU (Bernard)	11-12 14	SORET (Louis)	1 ^{er} - 9 17
ROSSEL (Henri)	5- 9 14	SORIN (Albert)	5- 9 15
ROUBAIX (Henri)	24- 1 15	SOURIAC (Cyprien)	10- 5 17
ROUBEYRIE (Mathieu)	4- 3 15	SPANHOVE (Arthur)	29- 9 14
ROUGE (Louis)	3- 3 18	SPRIET (Albert)	9- 9 14
ROUSSELLE (Georges)	8-12 15	STEVENS (Désiré)	8-914
ROUSSET (Gilles)	19- 2 15	STIEVENARD (Joseph)	16- 2 15
ROUZEAU (Alphonse)	30-817	STOCK (Kléber)	10- 5 17
RUTSAET (Henri)	16- 2 15	SUBRAN (Jean)	29-817
SABIN (Adolphe)	15-11 14	SUEUR (Émile)	17- 2 15
SAINSAUX (Jules)	28- 2 15	SUREAU (Fernand)	10- 5 17
SAINGIER (Alphonse)	6-914	SURMONT (Laurent)	29-814
SALANDRE (Albert)	16- 2 15	TABARY (René)	10- 5 17
SALESSE (Auguste)	4- 6 17	TAFFIN (Albert)	15-11 14
SAMAIN (Joseph)	10-11 14	TAILLEZ (Georges)	16- 2 15
SAMAIN (Louis)	6-914	TALANDIER (Albert)	21- 2 15
SAMY (Marcel)	21- 4 18	TANNEVET (Emman.)	30-817
SANTERRE (Jules)	11- 6 15	TAQUET (Clément)	6- 4 15
SAUVEZ (Jules)	17- 2 15	TASSOUS (Arthur)	1 ^{er} - 1 15
SCHEPENS (Jules)	16- 2 15	TÉLINGE (Joseph)	17- 2 15

NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS	NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS
TENTELIER (Maurice)	29- 9 14	VANHASSENHOVE (C.)	20- 2 15
TERNYNCK (Henri)	3- 4 15	VANHAUWAERT (F.)	21- 4 15
THERRY (Félicien)	9- 3 15	VAN LABEKE (Alph.)	22- 2 15
THÉRON (Charles)	6- 4 15	VANHOVE (Camille)	27- 2 15
THÉRY (Paul)	6-914	VANIN (Eugène)	4- 3 15
THÉVENIN (Louis)	11- 9 17	VANSEVEREN (A.)	6- 2 15
THIBAUT (Gaston)	20- 2 15	VANSPEYBROECK (J.)	9-11 15
THIESSART (Auguste)	15- 9 18	VANTORRE (Georges)	5- 3 15
THOLLIEZ (Jules)	10-10 14	VAN WAMBEKE (Vital)	15- 4 15
THOMAS (Jacques)	8- 9 17	VANDENBOOSSCHE (P.)	24- 2 15
THOMASSON (JB.)	15- 4 15	VARLET (Léon)	16- 2 15
THOREZ (Frédéric)	10- 5 17	VASSEUR (Arthur)	19-10 14
TIBLE (Eugène)	14- 2 18	VASSEUR (Charles)	13-914
TISON (Auguste)	6-914	VAAST (François)	6- 9 14
TISON (Louis)	4- 2 15	VAUGON (Léon)	31-815
TISSIER (Hector)	10- 2 15	VÈGE (Charles)	16- 2 15
TOURELLE (Adolphe)	8-10 14	VEILLÈRE (François)	17- 3 16
TOURNANT (Alfred)	6- 9 14	VENET (Jean)	15- 9 18
TRAINEL (Paul)	19- 3 15	VERBEKE (Jules)	20-914
TRÉHOUT (Octave)	28- 2 15	VERCHAIN (Louis)	4-11 17
TRÉMERIE (Théodore)	8-12 15	VERDON (Ulysse)	30-817
TRIGAUT (Alfred)	16- 2 15	VERDY (Julien)	5- 9 14
TURPIN (Henri)	29-814	VÉRET (Olivier)	4- 3 15
VACHER (Paul)	15- 9 18	VER EECKE (Théoph.)	27- 2 15
VAILLANT (Nicolas)	4- 3 15	VERGER (Jean)	15- 9 18
VALART (Marcel)	16- 2 15	VERGOTE (Gustave)	12-11 14
VALOCQ (Henri)	10- 2 15	VERHELST (Henri)	19-11 14
VAMOUR (Edmond)	4- 3 15	VERHENEN (Alfred)	4- 3 15
VANACHÈRE (Charles)	16- 2 15	VERHENEN (Marcel)	20- 2 15
VANCAYZÈCLE (Lucien)	1 ^{er} - 9 14	VERHINDER (Cyrille)	21- 4 15
VANCOILLIE (Joseph)	11- 3 15	VERMANDEL (Louis)	23-914
VANDECASTELLE (A.)	23-11 14	VERVACKE (Jules)	6-914
VANDEN-AVOUT (F.)	19- 2 15	VERWAERDE (F.)	16-11 14
VANDENBERGHE (Éd.)	29-814	VIGIER (Jean)	9-12 15
VANDENBERGHE (Eug.)	21-11 15	VINCENT (Alphonse)	17- 2 15
VANDENBOOSSCHE (C.)	16- 2 15	VINDEVOGEL (René)	7- 3 15
VANDENBREMBT (J.)	4- 3 15	VISSE (Léon)	9- 9 14
VANDERSCHELDE (G.)	22- 5 15	VIVEY (Jean)	18- 7 15
VANDEVILLE (Jules)	7- 3 15	VOET (Louis)	20- 2 15
VANDEVOORT (Louis)	6- 2 15	VOGT (Eugène)	10- 5 17
VANDEVYVERE (H.)	11-11 15	VOISIN (François)	25-914
VANDOOREN (Désiré)	4- 3 15	VROEMAN (Alphonse)	17-11 14
VANHAEL (Irénée)	4- 4 15	VIÉVIN (Armand)	27- 9 15

NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS	NOMS ET PRÉNOMS	DATE DU DÉCÈS
VUILLEMONT (Louis)	10- 5 17	WESS (Charles)	10- 5 17
WACQUIEZ (Clovis)	27-914	WEGMULLEZ (F.)	21- 1 15
WACRENIER (Joseph)	6- 9 14	WIBAUT (Octave)	15- 4 15
WAIGNON (Julien)	18- 2 15	WILLEMS (Albert)	27- 4 15
WALLARD (Gaston)	30-814	WILHEM (Alfred)	14- 9 18
WALLECAMPS (G.)	27-815	WILLEMS (Marcel)	23-814
WALLON (Henri)	6- 9 14	WILLMART (Philibert)	8-914
WALQUISE (Jules)	17- 2 15	WICKE (Julien)	13-12 15
WAQUIER (Alex.)	6- 9 14	WYART (Hubert)	8-914
WARCHE (Albert)	30-814	ZWITSERS (Hector)	31-814
WARAST (Ernest)	15-11 18	CHAMINADAS (André)	15- 9 18
WARTELLE (Auguste)	7- 9 14	CLÈRE (Alphonse)	1 ^{er} -11 18
WAGON (Gustave)	3-814	LEMAIRE (Édouard)	10- 4 18
WATTELET (Élie)	16-914	PASSERAT (Fernand)	15- 9 18
WATTREMEZ (Alexis)	8- 9 14	ROELS (Hubert)	14- 4 18
WÉRY (Henri)	6- 1 15	HUART (Paulin)	20- 2 15
WERDEFROY (Arthur)	19-11 14		

